

LA REFRIGERATION NATIONALE Ltée

VENTE et SERVICE

Ls-Ph. Jolicoeur, Prop.

expert en tous genres
de réparations

2ème Ave., Ville St-Georges

LE PROGRES de St-Georges



Vous pouvez fouetter
notre crème
mais vous ne pouvez battre
notre lait.

Publieur : VINCENT RODRIGUE, Tél. 681-W

Imprimé à Beauceville, jeudi, 3 mars 1955 — Vol. X — No 44

Rédacteur : ROGER BOLDUC, B.A., Tél. 681-W

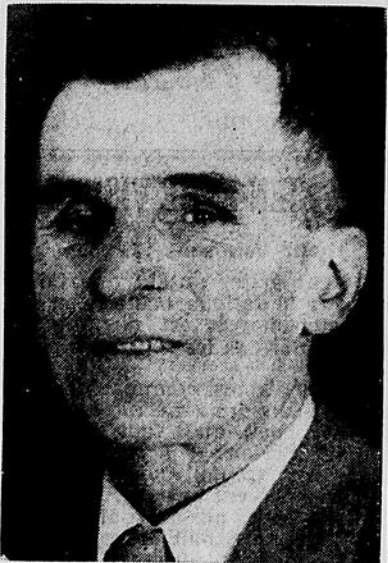
Nouveau cercle de l'U.C.C. à l'Assomption

Le mercredi 23 février après l'office des Cendres, à la salle paroissiale de l'Assomption, vingt-cinq cultivateurs de St-Georges-Est ont signé, séance tenante, la formule d'adhésion demandant l'érection d'un cercle de l'Union Catholique des Cultivateurs qui portera le nom de : **Syndicat de l'U.C.C. de l'Assomption**. On prévoit qu'avec le transfert des membres déjà inscrits à St-Georges, le nouveau syndicat comptera une cinquantaine de membres. L'assemblée était sous la présidence de M. Napoléon Mathieu, propagandiste de la Fédération de Québec-Sud, qui était accompagné de M. Emile Bolduc, propagandiste en assurances et Josaphat Marcoux, président de la Fédération de Québec-Sud.

Les officiers élus sont : M. Philibert Veilleux, président; Wilfrid Roy, vice-président; Paul-Emile Paquet, secrétaire-trésorier et Gérard Morin, vérificateur. L'aumônier sera M. le curé Jean Duval de l'Assomption.

Nous souhaitons longue vie et

tous les succès possibles au nouveau syndicat.



M. PHILIBERT VEILLEUX

Mme C. Vallerand à l'Ecole des Parents

Une personnalité bien connue des abonnés de l'Ecole des Parents de St-Georges sera dans notre ville lundi soir prochain, le



dernière causerie présentée cette année par cet organisme. 7 mars, à l'occasion de l'avant-

Il s'agit en effet de Mme Claudine-S. Vallerand, qui obtint un succès retentissant il y a quelques années dans une autre conférence donnée sous les auspices de l'Ecole locale.

Mme Vallerand est la fondatrice de l'Ecole des Parents du Québec en même temps que fondatrice de la première école maternelle de langue française dans la province. De plus, elle est la mère de quatre enfants, deux garçons et deux filles, âgés de quinze à vingt-trois ans.

C'est donc dire que la conférence du sept mars prochain est bien qualifiée tant au point de vue théorique que pratique pour traiter un sujet d'éducation.

Madame Vallerand parlera de "L'Atmosphère au Foyer". On peut s'attendre avec raison à une vivante description du foyer où la paix et le bonheur sont en évidence.

Tous les "élèves" de l'Ecole des Parents de St-Georges sont donc cordialement invités à la soirée du 7 mars au Théâtre Royal, à 8.30 hres p.m. La conférencière sera présentée et remerciée par Mme Dr Jean-Marie Chamberland.

Un nouveau service postal

Le Ministère des Postes vient de créer pour le haut de la Beauce un nouveau service postal devant entrer en vigueur au mois de mai prochain. Son but principal sera d'accélérer l'expédition et la réception du courrier : lettres, journaux ou colis.

Le nouveau système consistera à faire partir un camion de St-Prosper, à bonne heure le matin, lequel camion chargera les courriers et se rendra jusqu'à Vallée-Jonction assez tôt pour placer la malle sur les trains Québec à Sherbrooke et Sherbrooke à Québec.

Le même camion reviendra ensuite sur ses pas et entrera à St-Prosper vers 12.15 hres. A 4.00 hres, il entreprendra le même trajet, aller et retour, de façon à

raccorder encore avec le train Sherbrooke Québec. Sa journée finira aux environs de 8.00 hres à St-Prosper.

Grâce à ce service, le courrier jeté à la poste avant 7.30 hres du matin (nous parlons pour St-Georges) arrivera à Québec à midi, à Montréal à 5.30 hres p.m., et à Toronto dans la nuit. De même la lettre postée à 4.30 hres p.m., entrera à Montréal dans la nuit et le lendemain matin à Toronto.

En ce qui concerne la réception, l'amélioration sera encore plus importante, puisque les colis qui doivent aujourd'hui monter par le train de l'après-midi ou du soir seront alors livrés par le camion plus à bonne heure.

(suite à la page 12)

NOUVEL ANNUAIRE DE TELEPHONE

La Cie de Téléphone Rural de St-Georges entreprendra sous peu la publication d'un nouvel annuaire et les directeurs ont manifesté clairement leur intention d'améliorer la brochure qu'on utilise depuis quelques années.

Plusieurs suggestions ont été mises de l'avant pour donner au prochain annuaire une présentation plus soignée. Les caractères seront plus gras, les lignes plus distancées, l'adresse de chaque abonné accompagnera son nom et son numéro de téléphone. Il est aussi question de publier dans l'ordre, à la fin du livret, tous les numéros de téléphone avec le nom de l'abonné correspondant.

Les directeurs sont disposés à faire bon usage de toutes les suggestions pratiques que pourront donner les gens d'ici au 10 mars prochain. Il suffit de s'adresser par lettre ou téléphone à la Cie de Téléphone Rural de St-Georges.

MORT DU REV. FR. PIERRE-JULIEN

La Communauté des Frères du Sacré-Coeur et les élèves du Collège de l'Assomption à St-Georges ont appris avec regret, récemment, la mort rapide du Rév. Fr. Pierre-Julien, survenue dans une mission du Cameroun, le 17 février dernier.

Le Fr. Pierre-Julien (Jean-Marc Fiset), était originaire de Québec et n'était âgé que de 28 ans. Il a succombé apparemment à une attaque de poliomyélite.

Le jeune Frère fut le titulaire de la 7e année au Collège de l'Assomption en 1950-51 et 1951-52. En juin 1954, il partait avec quatre confrères pour cette lointaine mission du Cameroun.

Aux Frères du Sacré-Coeur et à la famille du défunt, nous offrons nos plus sincères condoléances.

CONCOURS POUR LES FERMIERES

A la salle de l'église l'Assomption, le 10 mars prochain, se tiendra l'assemblée mensuelle du Cercle des Fermières. A cette occasion, il y aura concours et exposition de linges de vaisselle tissés, soit en lin ou en coton. On exigera trois exhibits. On exposera également des tabliers de fantaisie, ou autre matériel et confection au choix.

CHEZ LES FILLES D'ISABELLE

Toutes les Filles d'Isabelle et leurs amis sont cordialement invités à l'inauguration du nouveau local, dans l'édifice du Centre Social, sur la Première Avenue à St-Georges. Cette réception mixte aura lieu le 5 mars, de 8 à 10 hres, et votre présence sera hautement appréciée.

Une télévision améliorée

Les résidents de St-Georges-Est, particulièrement ceux qui demeurent près de la rivière Chaudière, commencent à entrevoir le jour où ils pourront enfin capter les programmes de télévision sans être à la merci de la moindre interférence.

La plupart des difficultés sont en effet aplanies en ce qui concerne l'érection définitive d'une antenne-communauté. On sait qu'une compagnie a été formée récemment dans ce but; son président est M. Armand Catellier, le vice-président, M. Josaphat Poulin; tandis que M. Ls-Philippe Jolicoeur, M. Syllas Berberi et M. Adrien Girard complètent cet organisme.

Tous les permis que nécessite une telle installation ont été obtenus, du moins officieusement, et on a même commencé l'établissement du réseau. Le système Beauce a été adopté et deux ingénieurs de cette compagnie étaient dans notre ville la semaine dernière pour étudier le meilleur plan à suivre en compagnie de MM. Catellier et Jolicoeur.

Actuellement, l'installation est temporaire, c'est-à-dire qu'on se contente de la tour située sur le terrain de M. Emile Poirier, à

500 pieds au-dessus du niveau de la mer. Lorsque la belle saison permettra de parcourir les champs, il sera sûrement possible de trouver un endroit encore plus propice pour l'installation d'une tour permanente.

Une soixantaine de familles ont quand même signé leurs demandes d'admission sur le réseau et la moitié d'entre-elles ont un appareil déjà branché sur l'antenne communautaire. La difficulté d'obtenir rapidement les matériaux, donne un peu de fil à retordre à la compagnie, mais la direction nous assure que dès cette semaine, on sera en mesure de répondre prestement aux demandes du public.

Au Casting Club



• M. GUY BERTRAND, ingénieur résident, attaché au département de la Voirie Provinciale, a été récemment élu président du nouveau Casting Club de St-Georges. M. Bertrand nous a confié que son bureau de direction avait déjà tenu quelques assemblées et qu'un vaste programme d'activités était en voie d'élaboration. Nos félicitations au nouveau président.

DEBUT D'INCENDIE

Une alerte a fait sortir les pompiers de St-Georges, jeudi soir dernier, après qu'un incendie se fut déclaré à l'Hôtel Morency, il s'agissait d'un feu insignifiant autour du compteur d'électricité. Le personnel de l'hôtel eut tôt fait d'étouffer les flammes avant même que les hommes de la brigade entrent en action. Les dommages sont pratiquement nuls.

CHEZ LES FERMIERES

Les dames Fermières de St-Georges-Ouest sont priées de noter que leur assemblée régulière aura lieu jeudi prochain, le 10 mars, à 2 heures, à la salle paroissiale. Toutes sont cordialement invitées.

Appui du Maire de Ste-Marie

La campagne pour les emplois d'hiver dans la région a suscité l'appui de nombreuses personnes et on a réalisé que partout



les employeurs comme les employés voient d'un bon oeil cet effort général pour remédier au chômage saisonnier.

M. Louis Vachon, maire de Ste-Marie, nous fait parvenir le message suivant en marge de cette campagne qu'il approuve d'ailleurs avec enthousiasme.

"Il m'est particulièrement agréable de me faire l'interprète de tous les citoyens de Ste-Marie et d'assurer le Comité Consultatif de Placement de notre entier appui à ce très louable mouvement d'intérêt public qu'est la campagne des emplois d'hiver présidée par M. Josaphat Poulin.

"Je félicite les promoteurs de cette campagne entreprise en vue de solutionner le problème du chômage saisonnier et j'ai été à même de constater que plusieurs industriels et particuliers ont déjà fait leur part dans ce grand mouvement auquel ils ne peuvent rester indifférents tellement son but est louable à tous les points de vue.

"Plusieurs personnes se sont déjà inspirées de cette idée pour faire exécuter à cette époque de l'année d'importants travaux de réfection et de transformation à leurs bureaux, résidences, usines ou entrepôts, alors que la main d'oeuvre est plus abondante.

"Encore une fois, les raisons (suite à la page 16)

**LE 8 MARS,
A 8.00 HRS P.M.**

GRAND DEFILE DE MODES AU THEATRE ROYAL

Sous les auspices des Filles d'Isabelle de St-Georges

AVEC LE CONCOURS DES MAISONS R. DALLAIRE, J. GOSSELIN ET CHEZ RITA

Prix de présence et film

Les billets (\$1.00) sont vendus par les Filles d'Isabelle

LIVRAISON A DOMICILE

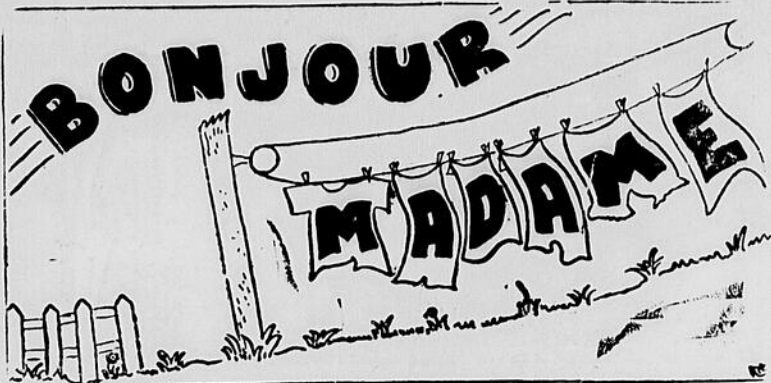
Téléphone 356

PAIN ET GÂTEAUX

LA PATISserie REGIONALE
ST-GEORGES DE BEAUCE

Spécialité: GÂTEAUX de NOCES

ROD. RODRIGUE, ST-GEO. MORISSETTE & CIE.



**LISEZ NOTRE JOURNAL
ET FAITES-LE LIRE
A VOS AMIS**

La couleur, présage du printemps

A la mi-hiver, la peinture est un tonique sans pareil pour le foyer. Peu coûteux, facile et rapide à administrer, le remède stimule aussi la bonne humeur de la maîtresse de maison...

Jusqu'à récemment, qui donc aurait pensé de peindre en février! Impossible d'ouvrir toutes grandes les fenêtres au plus fort de l'hiver pour dissiper les odeurs de peinture. Mais le chimiste s'est mis de la partie et voilà que l'on dispose de peintures inodores, faciles à poser au pinceau ou au rouleau et qui séchent en moins d'une heure.

Avec une peinture inodore comme le "Ciltone", bébé s'amuse dans son parc pendant que sa maman peinture la pouponnière. La salle à manger, rafraîchie le matin ou l'après-midi, sert, le soir même, au repas de la famille. Et point n'est besoin de passer la nuit sur le divan du salon pour laisser aérer la chambre fraîche peinte. Il suffit d'une

bonne circulation d'air pour que la peinture sèche rapidement.

La femme qui se fait peindre à l'occasion peut maintenant concurrencer les peintres de métier. Le secret est de se servir d'un rouleau, outil magique même entre des mains inexpérimentées. Accompagne ce rouleau un plateau en tôle surélevé à un bout. La façon de procéder consiste à remplir le plateau au deux tiers. Y tremper le rouleau puis en extraire le surplus de peinture en le roulant sur la partie à découvert. Enfin, appliquer au mur en longues bandes chevauchées. Prendre garde, toutefois, de soulever le rouleau d'un mouvement trop brusque: la peinture giclerait.

On peut se procurer la nouvelle peinture inodore en trois finis: mat, semi-lustré et lustré. Les couleurs sont identiques de sorte que les murs mats ou semi-lustrés s'harmonisent parfaitement avec les boiseries lustrées. Pour celles-ci, il faut un pinceau, évidemment, de même que pour les coins inaccessibles au rouleau.

Une autre peinture qui se prête bien au peignage d'hiver, c'est la peinture à base de latex, comme le Speed-Easy Satin. Elle sèche si rapidement qu'on peut suspendre les tentures aux fenêtres une demi-heure après qu'on a terminé de peindre la pièce. Rien n'empêche de faire un mur à la fois, remettre les meubles en place et continuer le lendemain. En outre, elle n'offre pas le désagréable d'une forte odeur de peinture.

Pourquoi attendre au printemps pour rafraîchir quelques pièces de la maison? Le jardinage, la couture et combien d'autres travaux accapareront votre temps. Peindre en hiver peut être vraiment amusant!

REMEDES CONTRE LES TACHES DE ROUSSEUR

Le masque suivant, que l'on applique sur les roussesures tous les jours ou tous les deux jours, suivant la résistance de la peau, donne de très bons résultats. Mélangez de l'ammoniaque et de l'eau oxygénée (à parties égales) et versez ce mélange dans un peu de poudre d'amidon (empois) jusqu'à consistance crémeuse. Appliquez et ne gardez qu'un quart d'heure.

Voici une autre recette, excellente en plusieurs cas: badigeonnez deux fois par jour votre visage ou les parties affectées d'un liquide composé — toujours à parties égales — d'eau oxygénée et de jus de citron. Laissez sécher ainsi.

Vous pouvez aussi couper en tranches un citron et les appliquer sur votre peau en les maintenant par des petites bandes à pansement. Gardez environ un quart d'heure. Si votre peau est irritée après ce traitement au citron, poudrez-la de poudre d'amidon.

Même s'il est bon d'utiliser la recette convenant le mieux à l'épidermie, il n'est pas mauvais non plus, au bout d'une dizaine de jours d'un traitement, d'en appliquer un autre. La peau aime le changement... Saviez-vous que les peaux sèches subissent moins bien les atteintes du soleil? Nourrissez donc votre peau en utilisant généreusement une bonne crème, même la nuit, tout le temps que dure la saison des "taches de rousseur". Le matin, après avoir nettoyé votre visage à fond, appliquez une nouvelle couche de cette crème adoucissante et grasse et gardez-la environ vingt minutes. Ce n'est qu'ensuite que vous pourrez procéder aux soins "antitaches" énumérés plus haut.

N'OUBLIEZ PAS...

QUE lorsque vous achetez **CHEZ DALLAIRE, 1ère Ave., St-Georges de Beauce**, vous recevez toujours en qualité l'équivalent de l'argent que vous y laissez.

Pour vos manteaux, costumes, robes et fourrures, visitez toujours

CHEZ DALLAIRE

1ère Avenue Tél. 537 St-Georges de Beauce

LE BIEN-ETRE VISUEL

Pour voir sans fatigue

Il faut éviter autant que faire se peut la fatigue oculaire et le meilleur moyen est d'appliquer dans l'éclairage les règles les plus sages.

Il faut d'abord comprendre que seule la lumière réfléchie est perçue par l'oeil, qu'il faut toujours adapter l'éclairage à ce que l'on fait, à son travail, que les objets sombres doivent être mieux éclairés que ceux qui le sont moins, que l'éclairage doit tenir compte de la dimension du détail, et que le contraste aide la visibilité, ce que nous voulons expliquer dans ces quelques lignes.

La netteté de l'objet a en effet également une grande importance. Une copiste dactylographe qui doit copier un manuscrit d'une très fine écriture a besoin d'un éclairage plus fort que lorsqu'elle copie des caractères d'imprimerie. C'est que la quantité de lumière nécessaire pour bien voir, c'est-à-dire pour distinguer rapidement

et sans fatigue les détails d'un objet, est très supérieure à celle qui suffit à discerner grossièrement ses contours. Ici intervient la notion des contrastes: plus le contraste est marqué, plus la visibilité est bonne.

Cette question de l'éclairage sur laquelle nous reviendrons encore est tellement importante pour la sauvegarde des yeux que chacun, en ce qui le concerne, en ce qui concerne son installation de travail et même l'installation de son foyer, en ce qui a trait à l'éclairage, devrait toujours la soumettre, et la soumettre encore après chaque modification qui y est apportée, à son optométriste pour en obtenir les conseils les plus judicieux et les plus nécessaires.

La Ligue du Bien-Etre Visuel Incorporée, 1369 rue du Parc Lafontaine, Montréal, P.Q. offre de répondre gratuitement et par lettre personnelle à toutes les questions qui lui seront posées sur des sujets visuels.

Madeleine Caron parle de:

Renfort

UN SOCIOLOGUE expliquait un jour que pour aider le peuple chinois à sortir de sa misère, il n'était pas besoin d'entreprendre de grands travaux. On pourrait — et on devrait — commencer simplement par poser des manches à leurs outils.

Surprenant, n'est-ce pas! Non seulement en Chine, mais partout en Orient, les paysans travaillent courbés sur le sol parce qu'ils se servent d'outils ayant peu ou pas de manche.

Ici en Amérique, il y avait bien le sarclage qu'il fallait faire à quatre pattes jusqu'à ces derniers temps... Voilà qu'on a pensé que, là aussi, un manche ferait bien l'affaire. On a même imaginé un petit "truc" au bout du manche pour arracher la mauvaise pousse. C'est très ingénieux. Quel beau cadeau à faire à un jardinier de vos amis...

Vous détestez les moustiques! Il n'y a sûrement que la truite pour aimer les moustiques. Quand un insecte vous a piqué, le remède le plus simple et le plus efficace consiste à mouiller la piqure avec un peu d'ammoniaque de ménage dans de l'eau. Et pour éviter de se faire dévorer "tout rond" comme on dit, il n'y a qu'un moyen: éloigner ces affamés de chair humaine. Il existe des ampoules électriques spéciales qui donnent précisément ce résultat. On peut maintenant lire à l'extérieur longtemps après le coucher du soleil. On peut même converser sans être obligé de se confiner dans l'obscurité avec le vain espoir que les moustiques ne verront pas assez bien pour trouver leurs victimes.

Avez-vous entendu parler de ces sacs de plastique remplis d'un liquide spécial qu'on met à geler, dans le compartiment à glace du réfrigérateur électrique? C'est merveilleux pour garder frais le lot de provisions que le père de famille — ils sont légions — apporte à la campagne chaque fin de semaine. Les aliments se transportent facilement... la glace les conserve frais. Et parce que le plastique est complètement imperméable, elle ne mouille pas tout autour d'elle.

Les pêcheurs ont été les premiers à y trouver un avantage: ils rapportent leurs poissons bien en sûreté dans des pochettes de plastique.

Un autre conseil dont la maîtresse de maison pourra faire son profit.

Vous savez comme le melon d'eau est délicieux quand il est froid! Alors, au lieu d'un verre de limonade, etc, servez des tranches de melon d'eau. Ça désaltère à souhait et si vous les présentez sur un grand plateau bien décoré avec, à côté, des serviettes de papier, vous n'aurez ni assiettes, ni verres à laver!

Naturellement votre glacière, si grande soit-elle, ne l'est pas assez pour qu'un melon d'eau puisse y loger sans tout mettre dehors! Faites seulement geler vos sacs de plastique dans le compartiment à glace de votre réfrigérateur. Déposez les sacs de plastique gelés et le melon dans une cuve en prenant soin de les entourer de beaucoup de vieux journaux. (On ne peut imaginer jusqu'à quel point les journaux ont de propriétés isolantes.) Après quelque temps, le melon sera froid à point. Vos amis se régaleront tout en vous félicitant de votre ingéniosité. Elles auront vite fait de vous imiter.

P.S. Un melon d'eau est à point quand le dessous, la fane si vous voulez, est devenu un peu jaunâtre... d'un blanc jaunâtre...

Tous droits réservés

NAISSANCES

M. et Mme Emilien Lessard (Irène Maheu), de Saint-Georges, annoncent à leurs parents et amis la naissance d'un fils, né le 12 février et baptisé sous les prénoms de Joseph, Paul, Emile, Raynald. Parrain et marraine, M. et Mme Emile Lessard, cousin et cousine de l'enfant. Porteuse, Mlle Yolande Lessard.

Nos félicitations.

Joseph, Marc-André, Rénaud, enfant de M. et Mme Mathias Gilbert (Imelda Bourque). Parrain, M. Joseph Gilbert, frère du nouveau-né; marraine, Mlle Yvette Fortin, de St-Georges.

Nos félicitations.

PÂTÉ DE POULET TOURBILLON



Recette de Louise Ogilvie, table dressée par Eaton

C'est le Carême et le temps est gris, alors pourquoi ne pas combiner la saison religieuse et les repas joyeux, en servant un délicieux Pâté au Poulet Tourbillon? Sa saveur est délicieuse, et de plus, vous serez enchantée de voir avec quelle facilité vous pouvez le préparer.

Pâté de Poulet Tourbillon

- 1/4 tasse d'huile à salade
- 1/4 tasse de farine enrichie de vitamines
- 1 tasse de lait
- 1 tasse de bouillon de poulet
- 2 tasses de poulet cuit, en cubes
- 1 tasse de pois cuits et égouttés
- 1/2 tasse de céleri en cubes
- 1/2 tasse de champignons tranchés (en conserves)
- 3/4 c. à thé de sel
- 1 c. à thé de jus de citron
- 3 tasses de mélange rapide à biscuits
- 1 tasse de fromage râpé

*Mettre l'huile dans une casserole sur le feu; incorporer la farine. Verser le lait et le bouillon graduellement. Cuire pour

faire épaissir, en brassant constamment. Ajouter les six ingrédients qui suivent; chauffer. Passer dans un plat en pyrex d'un 1/2 pinte et demie. Garnir de biscuits au fromage. Mélanger la pâte selon les instructions inscrites sur le paquet et étendre en un rectangle de 1/4" d'épais. Saupoudrer de fromage. Rouler comme un gâteau et trancher en tranches de 1/2 pouce. Mettre au fourneau à 425° F. pour environ 20 minutes. Recette pour 6 personnes.

En passant, si vous ne pouvez utiliser toute la pâte à biscuit parce que vous en avez plus que pour couvrir votre plat, faites-la cuire sur une tôle graissée dans le fourneau et servez-la le jour suivant avec du beurre.

COMPAGNONS ET PETITS CHANTEURS FONT UNE TOURNÉE COMMUNE

Paris. — Les Compagnons de la Chanson et les Petits Chanteurs à la Croix de Bois viennent de réaliser un projet qui fut longtemps à l'étude: celui de donner une série de concerts en commun dans les principales villes de France. Quand leur tournée, qui vient de débuter par trois concerts à la Salle Pleyel, s'achèvera le 1er mars prochain, le public de Paris et celui de 21 villes de province auront eu l'occasion d'applaudir les groupes les plus populaires de France, se présentant au même programme pour la première fois depuis les concerts qu'ils donnèrent ensemble à Paris en 1952.

L'intérêt de cette présentation réside dans le fait qu'après avoir donné séparément plusieurs pièces de leur répertoire, les Compagnons et les Petits Chanteurs se réunissent en fin de programme, pour exécuter ensemble, sous la direction de Mgr Maillet, un certain nombre de morceaux préparés spécialement pour la circonstance, et qui furent répétés longuement au cours des nombreuses visites que les Compagnons firent aux Petits Chanteurs dans leur charmante maison du 17ème arrondissement.

Cet automne, les Petits Chanteurs à la Croix de Bois feront, sous la conduite de Mgr Maillet, leur directeur, une tournée de douze semaines à travers le Canada et les Etats-Unis. Ils donneront en particulier une série de concerts dans la province de Québec, fin septembre et début octobre. Les Compagnons de la Chanson sont, eux aussi, attendus en Amérique du Nord vers la même époque.



HEBDOMADAIRE FONDE EN 1944

Propriétaires :
Vincent RODRIGUE
Roger BOLDUC



Imprimeur :
L'ÉCLAIREUR L.T.E.E.
Beauceville-Est, Beauce

Rédaction et Administration
1ère Avenue, Ville St-Georges, Cté de Beauce, P.Q.

Tél. 681

ABONNEMENT :

U CANADA : 6 mois	\$1.25
1 an	\$2.00
EN DEHORS : 1 an	\$2.50

Autorisé comme envoi postal de 2ème classe,
Ministère des Postes, Ottawa.

LA LITURGIE DU DIMANCHE

DEUXIÈME DIMANCHE DU CARÊME

Dimanche prochain, le deuxième dimanche du Carême. L'Evangile nous rappelle la Transfiguration de Jésus devant Pierre, Jacques et Jean, sur une haute montagne. Le Christ aimait beaucoup la montagne : avons-nous compris tout le symbolisme de cette prédilection ? L'homme a besoin d'exemples, de symboles, de rappels. Sans cesse attiré par la terre, il lui faut des sillages d'étoiles, des pics escarpés pour le tirer de tout rampement.

Qui a pu admirer le Mont Thabor n'en peut oublier la grandeur. Chaque homme possède en soi son Mont Thabor, cette zone sublimée où il peut rencontrer Dieu en des colloques spirituels dominant toutes les banalités de la terre. Encore faut-il que chacun consente à ses colloques, à ces montées en soi vers le Dieu de vérité. Encore faut-il que chacun désire cette transfiguration, cette élévation de soi vers le Seigneur.

Regardons autour de nous les puissants de la fortune et les noms brillants dans tous les domaines. S'ils n'ont pas à cœur cette transfiguration, ce colloque avec Dieu, leur vie, même apparemment étincelante, est d'une profonde noirceur. Les saints et les grands hommes assoiffés de

vérité l'ont compris, comme Pascal, cette nuit atroce où l'on cherche Dieu à travers les vicissitudes de la vie. Et leur nuit s'est transformée en lumière, parce qu'ils ont accroché leur rêve à la vraie Lumière à celle qui seule peut transfigurer. Des vedettes font beaucoup de bruit : leur règne dure ce que durent l'éphémère, et combien une vedette se sent petite, faible, nulle devant les portes de l'éternité, si elle n'a pas établi sa gloire sur Celui qui ne passe pas.

Chaque vie doit rêver de transfiguration : chaque vie d'homme doit vouloir monter sur ce Thabor en soi, car là seulement Dieu parle à l'âme sincère. Chaque vie d'homme qui ne consent pas à cette ascension spirituelle, descend à l'abîme. Il faut de la sève, toujours de la sève à l'arbre pour grimper dans le ciel. L'homme qui ne veut point des sèves spirituelles de la grâce se dessèche, comme l'arbre quand la sève ne l'habite plus.

En ce deuxième Dimanche de Carême, méditons bien la leçon de la Transfiguration. Voulons-nous que notre vie serve à quelque chose, qu'elle soit une force d'attraction vers le bien : acceptons de réfléchir constamment, de regarder sans cesse vers le ciel,

où le Christ est monté pour nous préparer une place, où Marie, notre Mère, est aussi montée, en corps et en âme, pour nous redire toujours que notre vie, notre vraie vie est dans les cieux. Et ce regard intérieur sans cesse rivé au ciel, à la volonté de Dieu, éclairera notre marche d'homme même au milieu des ténèbres les plus épaisses. Le désespoir de notre époque, qu'on appelle noire, ne vient que du refus des contemporains de lever les yeux vers le ciel, vers la seule Lumière qui peut éclairer tout homme venant en ce monde.

Point n'est nécessaire d'être un grand philosophe pour reconnaître la faillite de ceux qui ne veulent point lever leur regard vers le ciel. L'homme s'agite, mais Dieu le mène. A nous, catholiques, de comprendre notre grande responsabilité d'entraîneurs d'âmes. A nous, d'attirer des légions d'âmes sincères à notre propre transfiguration. A nous, d'aimer les hauteurs, l'idéal, l'héroïsme, la vraie grandeur. Dieu seul possède l'éternelle réponse à nos problèmes d'hommes.

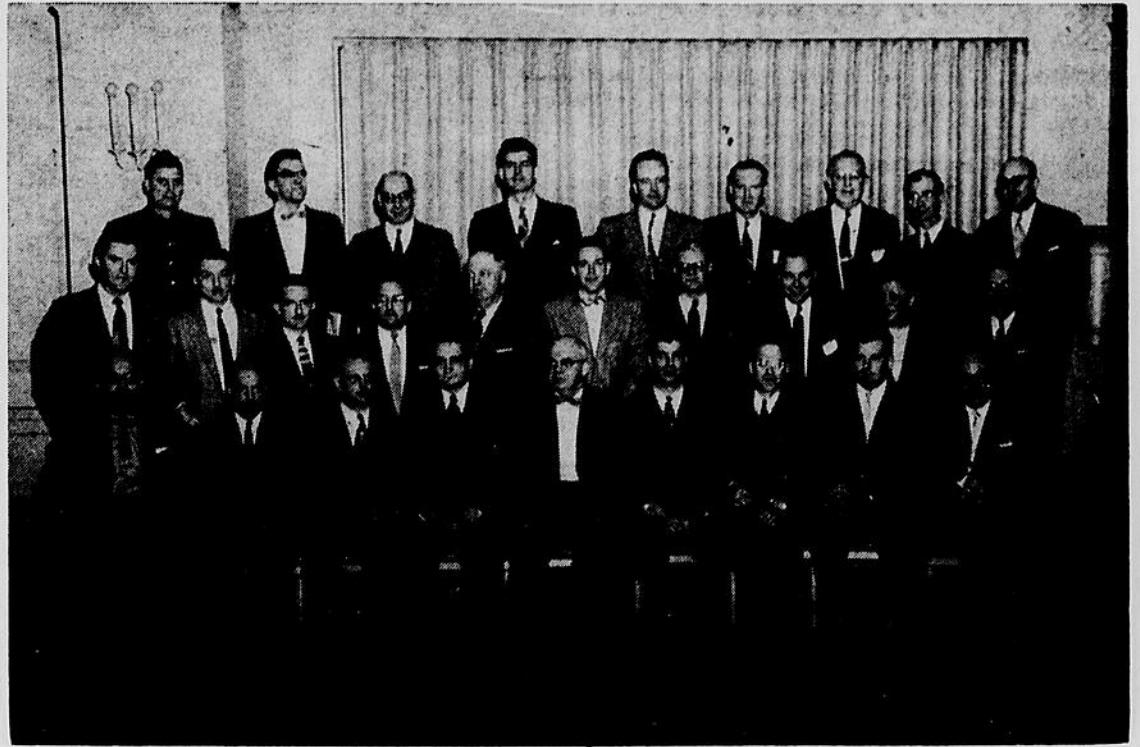
Centre Marial Canadien

DECES DE MADAME HENRI MARANDA

Samedi le 19 février à l'âge de 35 ans partait subitement pour l'éternité Madame Claire Fortin, épouse de M. Henri Maranda, de Ste-Aurèle. Elle laisse dans le deuil outre son mari ses enfants Jacques, Richard, Paul-Yves Claude, Renée Gisèle, Josette, Monique, Louise et Claire ; son père et sa mère, M. et Mme Jos. Fortin de Ste-Aurèle ; ses frères et belles-soeurs M. et Mme Adélaïde Fortin et M. et Mme Roméo Fortin, tous de Ste-Aurèle. Ses soeurs et beaux-frères : M. et Mme Laurent Maranda, M. et Mme Arthur Giguère, M. et Mme Adrien Larochelle, Mlle Simone Fortin, tous de Ste-Aurèle ; son beau-père et belle-mère : M. et Mme Léon Giguère, de Ste-Aurèle ; ses beaux-frères et belles-soeurs : M. et Mme Laurent Maranda, M. et Mme Marc Giguère, Mme Lucien Maranda, Mlle Simone Maranda, M. et Mme Victor Giguère, Mlle Victoire Giguère, Mlle Colette Giguère, tous de Ste-Aurèle.

Ses funérailles, sous la direction de la maison Gédéon Roy, de St-Georges ont eu lieu mardi le 22 février à Ste-Aurèle au milieu d'une foule particulièrement grande de parents et d'amis. Un landeau de fleurs précédait le corbillard. La croix était portée par M. Edouard Maranda, accompagné de M. Gérard Thériault. Le cercueil porté par MM. Oliva Fortin, Armand Poulin, Emile Maranda, Léonard Giguère, Charlemagne Maranda et Gérard Fortin. A l'église, les Dames de Ste-Anne

CONGRÈS DES HEBDOS À TORONTO



• Des hebdomadaires de toutes les régions du pays étaient représentés à Toronto les 18 et 19 février dernier, lors d'un congrès réunissant les éditeurs de journaux de classe "A". La réunion avait pour but d'étudier les problèmes les plus aigus auxquels doivent faire face présentement les hebdomadaires canadiens. M. Vincent Rodrigue (2e rangée, 4e à gauche) représentait Beauce Publications à ces importantes assises.

précédaient le cercueil à son entrée à l'église. La levée du corps fut faite par M. le curé Achille Demers, curé de St-Prosper, et ancien curé de Ste-Aurèle. Le service fut chanté par l'abbé Bourque, curé de Ste-Aurèle, assisté de M. le curé Demers, de St-Prosper et de M. le vicaire Godin, de St-Prosper. Les Dames de Ste-Anne ont fait la collecte durant le service.

Aux familles que le deuil vient de frapper nous offrons nos plus vives condoléances.

POURQUOI DOUBLER LE TAUX DES ALLOCATIONS FAMILIALES ?

C'est chaque jour environ une quinzaine de municipalités qui s'ajoutent à la longue liste de celles qui ont déjà passé une résolution pour demander au gouvernement fédéral de doubler le taux des allocations familiales. Les termes de la résolution varient, mais dans 95% des cas, on ne manque pas de faire remarquer que cette augmentation du montant accordé aux familles ne devra pas occasionner une augmentation des taxes.

Dans le texte de la résolution du Conseil de St-Janvier de Joly, comté de Lotbinière, une raison fondamentale pour justifier cette

mesure est ainsi exprimée : "Les allocations familiales sont un droit des familles, et à des droits correspondent également des obligations. Or, les obligations de la famille envers la société ont largement été remplies, surtout dans notre province, car il y a un très grand nombre de familles nombreuses au sein desquelles notre pays puise ses hommes d'état, son clergé, ses éducateurs, ses colons et cultivateurs, ouvriers et hommes de métier de toutes sortes. Il serait donc à propos que, pour reconnaître davantage les droits de la famille, les allocations familiales soient doublées."

Nous donnons ci-dessous le nom de quelques conseils municipaux qui ont passé une résolution pour demander de doubler le taux des allocations familiales ces jours derniers : les cités de Drummondville et du Cap-de-la-Madeleine, St-Jean-Baptiste de Drummond, St-Odilon de Cranbourne, St-Louis de l'Île aux Coudres, Ancienne Lorette paroisse, St-Martin de Laval, St-Jean Vianney, Shipshaw et St-Jean Vianney paroisse dans le comté de Lapointe, St-Simon de Rimouski.

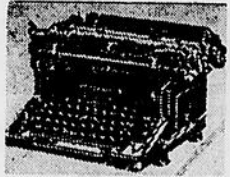
(communiqué)

Le Corps de la Croix-Rouge canadienne compte plus de mille membres bénévoles. Ces femmes vous représentent.

POUR LA REPARATION ET LE NETTOYAGE DE VOTRE CLAVIGRAPHÉ,

ROLAND B. GILBERT

261ème Rue — Tél. 122
Saint-Georges-Est
Cté Beauce, P.Q.



• Mlle LUCILLE DESPAROIS, la tante Lucille de l'émission pour enfants entendue le samedi matin à 9h 45, sur les ondes du réseau Français de Radio-Canada, fait lire à l'annonceur Jean Morin une des nombreuses lettres que lui adressent les petites et grandes admiratrices de ses contes. L'émission Tante Lucille est réalisée par Guy Beaulne.

ARNOLD LODGE



Spacieuse SALLE de réceptions où vous trouverez une atmosphère intime, tout en profitant d'un service d'hôtellerie complet.

St-Georges de Beauce — Tél. 355

DONNONS DU TRAVAIL

Faisons faire nos travaux en février, mars et avril

Les registres de l'Assomption

Février

BAPTEMES :

Le 7 : Joseph, Oram, Gérard, enfant de Patrick Bégin et Rose-Annette Fortin. Parrain et marraine, M. et Mme Oram Poulin.

Le 7 : Marie, Dorisse, Francine, enfant de Chs-Edouard Binette et Lucille Veilleux. Parrain et marraine, M. et Mme St-Georges Champagne.

Le 13 : Joseph, Richard, enfant de Lionel Morin et Marie-Paule Roy. Parrain et marraine, M. et Mme Eugène Morin.

Le 19 : Joseph, Renald, enfant de Emilien Lessard et d'Irène Maheu. Parrain et marraine, M. et Mme Emile Lessard.

Le 20 : Marie, Nicole, Jocelyne, enfant de Gervais Poulin et Cécile Lessard. Parrain et marraine, M. et Mme Réal St-Amant.

Le 20 : Marie, Germaine, Dorothée, enfant de Adrien Lessard et de Jeannette Gilbert. Parrain et marraine, M. et Mme Léopold Bolduc.

Le 20 : Marie, Marthe, Nicole, enfant de Dominique Boucher et Françoise Poulin. Parrain et marraine, M. et Mme Gérard Lessard.

Le 22 : Joseph, Jean, Robert, enfant de François Boucher et Thérèse Turcotte. Parrain et marraine, M. et Mme Philippe Turcotte.

Le 27 : Joseph, Gilles, Dominique, enfant de Lionel Gagné et Blanche St-Jean. Parrain et marraine, M. et Mme Dominique Gagné.

Le 27 : Joseph, Jean Jacques, enfant de Noël Fortin et Françoise Jacques. Parrain et marraine, M. et Mme Rosario Fortin.

Le 27 : Marie, Elmina, Louise, enfant de Robert Létourneau et Ghislaine Vachon. Parrain et marraine, M. et Mme Jean-Baptiste Cliche.

MARIAGES :

Le 4 : M. Albert Giroux à Mlle Marie-Anne Tardif.

Le 5 : M. Guy Martel à Mlle Hélène Paquet.

Le 19 : M. Germain Champagne à Mlle Noëlla Beaudoin.

SEPULTURES :

Le 17 : Lisette, enfant de M. et Mme Florian Drouin, décédée à l'âge de 5 ans.

Le 18 : Liliane, enfant de M. et Mme Réginald Mathieu, décédée à l'âge de 1 an et 10 mois.

Le 21 : Mme Henry Bégin (Amanda Tanguay), décédée à l'âge de 67 ans et 6 mois.

LE ROTARY...

(suite de la page 5)

ayant un niveau de moralité raisonnable y sont admis.

En conséquence, les clubs Rotary sont florissants dans les pays où existaient autrefois un antagonisme racial et politique amer. Des voisins entre lesquels existait un mur de haine silencieuse, jouissent aujourd'hui d'une joyeuse camaraderie aux assemblées hebdomadaires des clubs Rotary. Et les fruits de leurs relations amicales se font bientôt sentir dans la communauté en général au fur et à mesure que leur compréhension réciproque s'améliore et que leur mutuelle coopération se développe.

Ces expériences furent à la base d'une conviction qui s'accrut à mesure que se répandit le Rotary à travers le monde, à savoir : Que si l'association dans le Rotary en arriva à un semblable résultat dans une localité, il peut en être de même dans le monde entier. Cette conviction eut sa confirmation à la première convention annuelle internationale, tenue en dehors des Etats-Unis à Edinbourg en 1921. Des Rotariens de 25 pays réunis dans la capitale de l'Ecosse, décrétèrent le principe "D'ENCOURAGER ET D'ELEVÉR l'avancement de la compréhension internationale, la bonne volonté et la paix par la confraternité universelle des hommes d'affaires et de profession unis dans l'idéal de servir."

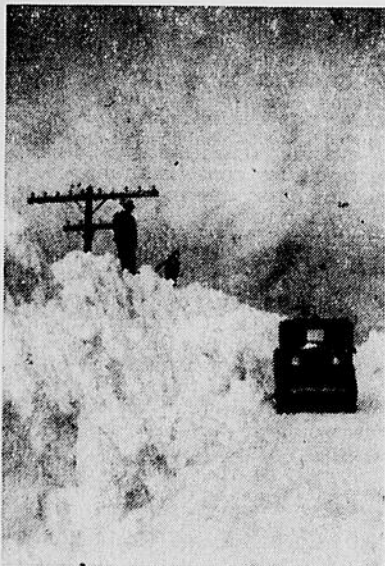
Comme membres de cette confraternité universelle, les Rotariens de St-Georges appuient ce décret qui est devenu inhérent à l'objet du Rotary.

Nous sommes très reconnaissants à ce journal de nous accorder l'opportunité durant cette période de notre Cinquantième Anniversaire de faire connaître quelques-uns des moyens pouvant servir au développement de la bonne volonté et de la compréhension internationale et les espérances que nous pouvons avoir pour la paix entre les nations.

Comité du Service International Clug Rotary de St-Georges

Vous prêtez votre appui à la Croix-Rouge canadienne toute l'année quand vous donnez en mars. Votre Croix-Rouge a besoin de \$5,494,100 en 1955.

Est-ce un viaduc ?



• Non ! Il ne s'agit pas d'un viaduc, mais tout simplement de remblais de neige en bordure de la route entre St-Victor et St-Ephrem. Dans cette partie de la Beauce, et ailleurs aussi probablement, les employés de la Shawinigan n'ont plus besoin d'échelles ni de grappins pour atteindre le haut des poteaux. — (Photo gracieusement fournie par M. Jules Pagé).

**Donner
c'est servir
l'humanité**

La Croix-Rouge compte sur votre aide pour continuer l'oeuvre de ses cliniques ambulantes et pour maintenir ses 10 autres services essentiels.

Donnez généreusement à la

CROIX-ROUGE

Objectif pour le Québec: \$1,096,100 — du 26 février au 12 mars

Quartier général de la campagne:

M. Vincent Rodrigue — St-Georges-Est

AUTRE TEMPS, AUTRES MOEURS !



• Au début du vingtième siècle, les jeunes gens s'amusaient en groupe le dimanche après-midi et prenaient souvent plaisir à se faire photographier "sur leur trente-six". Cette coutume de l'époque nous permet aujourd'hui d'admirer la belle prestance de nos pères pendant leur jeunesse. De gauche à droite, rangée d'en avant, MM. Auguste Paquet, Jean-Thomas Voyer, Philippe Poulin, Tommy Murtha et Gélion Nadeau; 2e rangée, MM. Georges Thibaut, Edmond Huard (250 livres) et Pit Létourneau; debout en arrière, MM. Lorenzo (Pat) Lacroix, Alfred Giroux, Eugène Grenier, Philippe Thibaut, Alphonse Carter, Alfred Poulin (photographe) et Rodolphe Marcotte.

DECES DE MONSIEUR ALEX. FECTEAU

St-Zacharie, (D.N.C.) — Le 4 février, est décédé Alex. Fecteau, époux de Yvette Lebel, à l'âge de 33 ans et 10 mois. Outre son épouse, il laisse une fillette, Marie-Thérèse.

Ses funérailles ont eu lieu le 7 février en l'église de St-Zacharie. Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé Philibert Goulet, et M. l'abbé Patrice Morin fit la levée du corps.

Les couronnes étaient portées par Clairemont Lamontagne et Roger Turgeon. La croix était portée par MM. Antonio Turgeon, Elie Turgeon, Lauréat Bergeron et Lionel Fecteau.

Le défunt eut les honneurs des Lacordaire et de la Ligue du Sacré-Coeur.

Suivaient le cercueil, son épouse, Yvette Lebel, son père et sa mère, M. et Mme Aimé Fecteau; ses beaux-parents, M. et Mme Alphonse Lebel; ses frères et soeurs, M. et Mme Bernard Lamontagne (Marie-Laure), M. et Mme Alfred Lebel (Germaine), Mme Adrien Rodrigue (Julienne), de Ste-Anne-de-la-Pocatière, M. et Mme Gérard Larivière (Donalda), M. Germain Fecteau de Chicoutimi, M. et Mme P.-Eugène Fecteau, M. et Mme Gaston Fecteau, M. et Mme Philippe Lamontagne (Jacqueline), Albert Fecteau et Ange-Aimée Fecteau; ses beaux-frères et belles-soeurs, M. Charles, M. et Mme Aurèle Lebel, M. et Mme André Lebel, M. Armand, Mlle Raymonde, Gabrielle, Lucille, Carmelle et M. Roland Lebel; ses oncles et tantes, Mme Alphonse Labbé, M. et Mme Léopold Turgeon, M. et Mme Polycarpe Turgeon, M. A.-Alexandre Bergeron, M. et Mme Eusébe Lebel, grand-père du défunt, M. et Mme Rosaire Lebel, M. et Mme Mathias Lebel, M. et Mme Eugène Lebel, M. et Mme François Lebel, M. et Mme Laurent Audet, M. et Mme Albert Lebel, M. et Mme Wilfrid Simonneau, M. et Mme Michel Lamontagne, M. et Mme Lionel Fecteau.

La quête au service, fut faite par MM. Eugène et François Lebel.

La direction des funérailles

CENTRE PAROISSIAL

ST-MARTIN

Dimanche — 6 mars
RICHE, JEUNE ET JOLIE
Jane Powell, Wendel Corey, Danielle Darrieux
(Comédie musicale en couleurs)

Jeu.-Sam. — 10-12 mars
JAMAIS DEUX SANS TROIS
Roger Nicolas, Marthe Mercadier, Alice Tissot
(Comédie burlesque)

avait été confiée à M. Gédéon Roy, de St-Georges.

A la famille éprouvée, nos plus sincères condoléances.

CHEZ LES LACORDAIRE DE ST-ZACHARIE

St-Zacharie, (D.N.C.) — Des élections ont eu lieu récemment aux Cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc de St-Zacharie et se sont terminées comme suit: Président, M. Gérard Chabot; Vice-président, M. René Lévesque; secrétaire-trésorier, M. Louis Bouchard; Présidente, Mme Gérard Chabot; Vice-présidente, Mme Réginald Allen; secrétaire, Mlle Mariette Gagné; trésorière, Mlle Marie-Annette Arsenault.

Au cours de l'année 1954, le nombre des membres s'est encore accru et la direction est fière de ce résultat, d'autant plus qu'un nombre très minime a failli à ses promesses. Les cercles comptent maintenant 127 membres qui s'imposent le sacrifice de l'abstinence afin d'être à l'abri des dangers de la boisson.

Il est opportun d'adresser des félicitations aux officiers qui se sont si bien acquittés de leurs devoirs; leur dévouement, leur désintéressement et leur persévérance sont tout à leur honneur.

Tous les membres ont aussi payé fidèlement leur contribution. On espère enrôler encore plusieurs paroissiens, même s'ils ne prennent jamais de boisson. Leur exemple vaudra encore mieux.

N'APPUYEZ PAS, MORTELS, SUR L'ACCELERATEUR

La période de la fonte des neiges est commencée et les automobilistes vont trouver la chaussée glissante, le soir, parce que le refroidissement de l'air est souvent assez prononcé pour produire une mince couche de glace

sur les rues et chemins. N'accélérez pas brusquement, avertit la Ligue de Sécurité de la province de Québec. Un coup trop vif sur l'accélérateur peut faire virer votre voiture en travers de la rue. Il en est de même de l'application brusque des freins. Si vous n'êtes pas trop certains de l'état de la chaussée, allez moins vite. Conduisez toujours selon les conditions de la route, de la température et de la circulation. C'est la seule façon d'éviter les accidents. Pour les autres automobilistes et les piétons, ce sera une façon à vous de montrer que vous pouvez, si vous le voulez, être COURTOIS AU VOLANT.

MESSAGE TERTIAIRE

La Fraternité du Tiers-Ordre de l'Assomption remercie la Maison J.-A. Gagné d'avoir prêté gracieusement sa vitrine pour l'exposition des prix qui lui ont été donnés à l'occasion du euchre-bridge. Elle remercie aussi sincèrement les généreux donateurs de ces magnifiques prix ainsi que l'assistance nombreuse à laquelle elle est redevable du grand succès de cette partie de cartes.

Mars est le mois de la Croix-Rouge. La Croix-Rouge canadienne a besoin de \$5,494,100 en 1955.

THEATRE FRONTENAC

ST-GEDEON

Ven.-Sam. — 4-5 mars
JEZEBEL
Bette Davis, Gary Merrill

Dim. — 6 mars
LE MONDE LUI APPARTIENT
Couleurs
Ann Blyth, Gregory Peck

Mer.-Jeu. — 9-10 mars
SUR LA PISTE SANGLANTE
Sidney Toler
Scarlet Clue - Episode No. 12

Théâtre VIMY

Mer.-Jeu.-Ven. — 2-3-4 mars
GONE WITH THE WIND
Couleurs
Clark Gable, Vivian Leigh
3 heures et 40 minutes d'émotion. Le film qui gagna 10 Oscars.

Sam.-Dim.-Lun. — 5-6-7 mars
Robert Taylor,
Elizabeth Taylor

GUET-APENS
Deux grandes étoiles réunies dans un même film.

Au même programme :
Charles Vanel
LES MOUSQUETAIRES DE LA MER

Mardi le 8 mars
Yvonne De Carlo
HURRICANE SMITH
En couleurs

Théâtre ROYAL

Sam.-Dim. — 5-6 mars
Stewart Granger,
Walter Pidgeon

LES TROIS TROUPIERS
Version française
Louis Hayward
DON OF DR. JEKYLL

A venir du 24 au 27 mars au
Royal
Pierre Fresnay
LE DEFROQUE

Tél. 71

PHARMACIE POLIQUIN ENRG.

Sous la surveillance d'un pharmacien licencié

- Produits pharmaceutiques
- Articles de toilette
- Papeterie
- Cadeaux

Coin 2ème Avenue, 20ème Rue
VILLE ST-GEORGES

LE PROGRÈS

de St-Georges.

LA MAISON GEDEON ROY

EUGÈNE VEILLEUX, prop.

DIRECTEUR DE FUNERAILLES

Service d'ambulance jour et nuit

Fleurs naturelles et artificielles

St-Georges-Ouest

Tél. 36 Bce

Imprimé à Beauceville, jeudi, 3 mars 1955 — Vol. X — No 44

Page 5

M. Roger Bolduc au club Richelieu

Une intéressante causerie du rédacteur du Progrès sur la culture intellectuelle.

Jeudi dernier, au Arnold Lodge, le Richelieu tenait sa réunion bi-mensuelle. Comme à l'accoutumée, le souper donna lieu à beaucoup d'entrain et de gaieté, même avec un maître de cérémonie aphone. Le Dr Pierre Morisset, président du club, fit un compte rendu détaillé de l'assemblée plénière de la Société à Ottawa où, aux dires des délégués eux-mêmes, "on fut fort impressionné par nos belles figures".

Le conférencier atomique était le Richelieu Léonce Cloutier: il fit en deux minutes, temps alloué aux conférences, un tableau schématique mais précis du vendeur d'automobiles. Comme conférencier invité, le Club 71 de St-Georges avait la bonne fortune de recevoir le rédacteur du "Progrès", M. Roger Bolduc. Tout le monde connaît l'activité débordante de M. Bolduc et c'est bien ce que fit ressortir le secrétaire du Club, le R/ A. Léveillé qui avait le plaisir de le présenter. M. Bolduc avait intitulé sa causerie, "La culture intellectuelle". En voici le résumé:

Après avoir présenté son sujet, M. Bolduc définit la culture intellectuelle comme étant "la somme des connaissances acquises dans tous les domaines de la théorie et de la pratique, la multiplicité des idées ainsi que l'aptitude à les ordonner pour les utiliser".

Il précise toutefois que l'instruction proprement dite n'est pas suffisante pour qu'un homme soit cultivé et que, par ailleurs, une personne d'instruction médiocre peut parfois jouir d'une bonne culture.

Le conférencier entreprend en-

suite de montrer en quoi la culture intellectuelle peut être utile. En plus de fournir à celui qui la possède une grande satisfaction personnelle, elle est pratique à tous les instants de la vie parce qu'elle permet d'appliquer nos connaissances aux problèmes qui surgissent sans cesse devant nous.

La culture aide aussi au développement du progrès et de la civilisation; grâce à elle, les réalisations sont plus rapides, les conversations plus intéressantes, les institutions plus stables, les relations plus étroites.

Enfin, M. Bolduc explique comment on peut enrichir chacun sa culture intellectuelle.

La lecture, la conversation, les causeries, les voyages, le cinéma, la radio, la télévision, les contacts, etc... sont autant de moyens mis à notre disposition pour améliorer notre bagage intellectuel.

Le conférencier conclut en disant que c'est notre devoir à tous de chercher à enrichir notre valeur intellectuelle parce qu'en le faisant, nous participons à la montée de la civilisation. C'est un devoir envers nous-mêmes et envers la société dont nous sommes tous solidaires.

Tous les membres du Club apprécièrent beaucoup et la magnifique conférence et l'excellent conférencier; le Dr Frs Cliche fit, au nom de tous, les remerciements d'usage. En résumé, une autre réunion très agréable et très instructive sous le sceau de la FRA-TERNITE, une devise des Clubs Richelieu. Les membres sont priés de prendre note que le prochain souper aura lieu le 10 mars à 6.15 hres p.m., au Arnold Lodge.

Le Publiciste

NOUVEAU VOYAGEUR



• M. RENE LINET, autrefois annonceur à CKRB, contribuera bientôt à faire grandir le nombre des voyageurs dans la ligne des produits de beauté. Ses multiples qualités lui ont valu la confiance de Lemieux Beauty Products Ltd, dont il est le nouveau représentant pour la Beauce et la région. A M. Linet, nos plus sincères félicitations.

Le Rotary International

UN REGARD SUR LE MONDE

Première d'une série d'éditoriaux présentés par le Club Rotary de St-Georges en commémoration des noces d'or du Rotary International.

Savez-vous qu'ici à St-Georges un groupe de vos concitoyens ont établi un contact avec des gens de même mentalité dans 90 autres pays du monde? En effet, cette unique opportunité de compréhension internationale existe ici par notre Club Rotary. Afin de bénéficier de cette opportunité, d'ouvrir un regard sur le monde, des commentaires seront donnés par le comité du service international du Club Rotary de St-Georges, durant quelques semaines, dans ce journal; ceci à l'occasion du cinquantième anniversaire du Rotary.

Il y a exactement 50 ans, quatre hommes se rencontraient dans un bureau sur l'invitation d'un jeune avocat, Paul Harris, qui croyait que les hommes de professions et de commerces différents devaient mieux se connaître. Au début, les membres du nouveau club se rencontraient alternativement dans le magasin ou

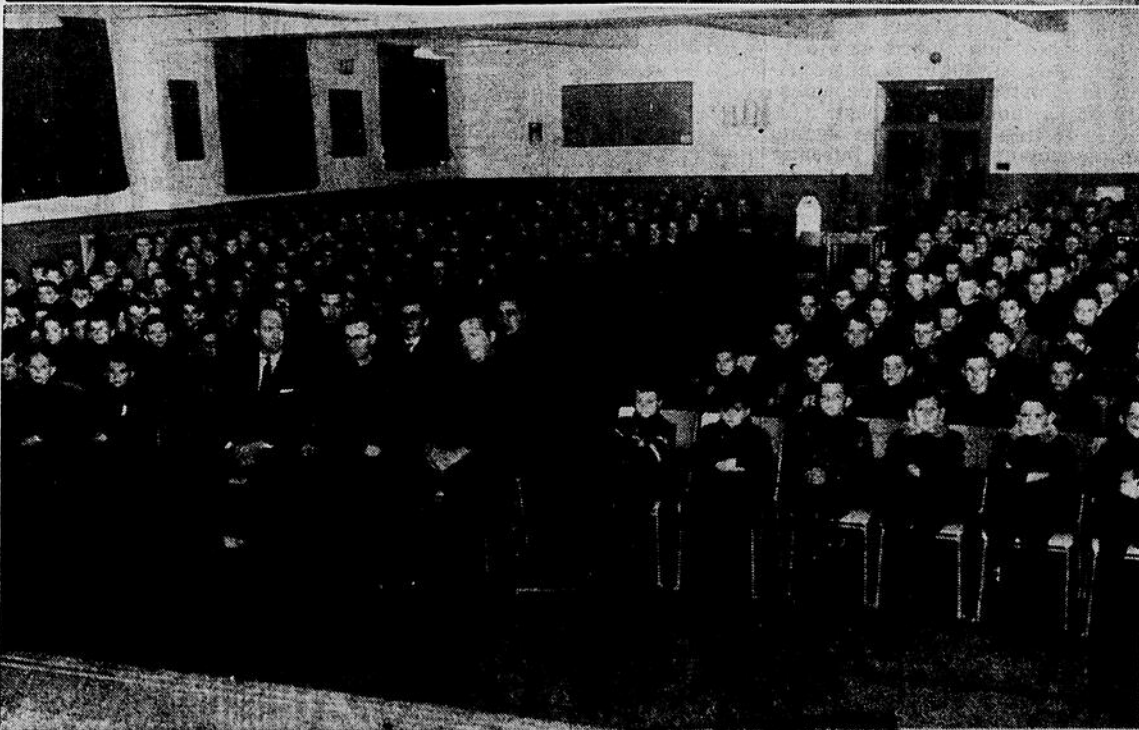
le bureau de chacun en rotation, d'où le nom de Rotary. Vu l'augmentation rapide de ses membres, cette pratique fut tôt abandonnée et ils établirent des assemblées régulières dans le même hôtel ou restaurant.

Le Rotary devint très rapidement international. A peine deux clubs furent-ils établis qu'un troisième était formé à Winnipeg, au Canada. Dès l'année suivante, des clubs furent établis à Dublin et Belfast, Irlande, à Londres, Angleterre. Ensuite le Rotary se répandit rapidement dans le monde entier de l'Est à l'Ouest et du Nord au Sud.

L'épanouissement vertigineux du Rotary International est dû au fait qu'il n'a ni secret, ni rite mystérieux pouvant donner prise aux soupçons, que les hommes de toutes religions, de toutes nationalités et de toutes cultures,

(suite à la page 4)

POUR LA SÉCURITÉ FERROVIAIRE



• Plus de 1500 enfants eurent l'avantage d'assister, jeudi dernier, à une projection cinématographique présentée par le Pacifique-Canadien, en vue de propager l'esprit de prudence chez les petits et les grands. Les deux photos ci-dessus furent prises respectivement à la salle paroissiale, jeudi matin, et au collège de l'Assomption, dans l'après-midi. Sur celle du haut, au premier plan, on remarque M. J. L. Mickie, investigateur pour la compagnie, le Rév. Père Arthur Larivière, S.S., le Rév. Fr. Crespinien, directeur de l'Ecole Supérieure, le Rév. Père Antonio Audet, S.S., et le chef de police, M. Victor Deblais. En bas, au centre du groupe, M. Mickie, le Rév. Fr. Jean-Félix, directeur du collège l'Assomption et M. Randall Pozer, chef de police; derrière eux, le constable C. Despins, M. Rouville Gagnon de Beauce Publications, et le constable R. Jolly.

POUR LA SECURITE

La compagnie du Pacifique Canadien a entrepris récemment, une grande campagne pour encourager la prudence dans les cours de chemins de fer, dans les foyers et partout où la sécurité est menacée.

Cette campagne a eu son écho à St-Georges, jeudi dernier, quand M. J. J. Mickie, investigateur pour le Québec-Central, est venu présenter une projection cinématographique à l'intention des écoliers et écolières.

Deux films intitulés: "Terrains de jeux dangereux" et "Les pièges au foyer", montraient respectivement les dangers qui nous menacent constamment sur les rails et à la maison. De courtes explications, données par M. C. Despins, constable du C.P.R., complétèrent le programme.

La première séance fut offerte jeudi avant-midi à la salle paroissiale de St-Georges-Ouest pour le bénéfice des élèves de l'Ecole Supérieure. A 1.30 hres p.m., une nouvelle projection fut faite au couvent et à 3.30 hres, les garçons du Collège l'Assomption étaient visités. En tout, au-delà de 1500 enfants eurent le privilège d'assister à cette démonstration, à la fois utile et agréable sur les périls qui nous entourent à notre époque.

CHEZ LES ABSTINENTS

L'assemblée régulière des Cercles Lacordaires et Ste-Jeanne d'Arc aura lieu dimanche prochain, le 6 mars, à la salle paroissiale de St-Georges-Ouest.

Comme à la réunion précédente, la partie récréative du programme sera fournie par plusieurs artistes amateurs de St-Georges, dont on pourra apprécier les talents. Tous les membres et leurs amis sont cordialement invités.

L'emballage-carton sert à tout. Des chiffons vient le papier fin.

LE CHEVALIER DU MOIS

M. Josaphat Poulin, président du Centre Social, a été choisi comme l'homme du mois chez les Chevaliers de Colomb du Conseil de Beauce. M. Poulin s'est mérité cet honneur pour ses efforts couronnés de succès en vue de louer les deux salles disponibles dans l'édifice colombien.

Ce choix fut rendu public lundi soir dernier, au cours de l'assemblée régulière du Conseil, sous la présidence de M. Gustave Bourque. Ce dernier donna quelques explications aux membres en charge de cette double location qui favorisera sûrement l'administration financière du Centre Social.

Plusieurs problèmes de régie interne furent réglés pendant la réunion et on annonça que le Fr. Eloi-Gérard serait le conférencier invité à la prochaine assemblée du 28 mars.

L'ACCORD ENTRE LES EPOUX

"Savoir se comprendre", tel est le thème du forum qui aura lieu à la salle de la J.O.C.F. de St-Georges-Ouest, jeudi le 10 mars à 8 hres, sous les auspices de la ligue Ouvrière Catholique Féminine.

Sait-on réellement comprendre son conjoint? Quel moyen faut-il prendre pour y parvenir? Le foyer se bâtit par la compréhension. Au lieu de parler sans cesse de "Concessions mutuelles" qui obligent toujours l'un d'eux à sacrifier quelque chose avec plus ou moins de bonne grâce, pourquoi ne pas parler de compréhension qui fait rechercher, comprendre puis désirer et souvent aimer ce que l'autre pense, désire et aime? Voilà quelques-unes des questions que nous étudierons ensemble. Toutes celles qui s'intéressent aux problèmes de la classe ouvrière sont cordialement invitées. Après la forum, il y aura programme récréatif.

COMMISSION D'ASSURANCE-CHOMAGE

Ottawa. — La Commission d'assurance-chômage a annoncé récemment les services spécialisés qu'elle a établis, afin de satisfaire aux besoins de l'industrie de la construction lourde et, en particulier, à ceux des entrepreneurs occupés à l'aménagement de la voie maritime et de l'énergie du St-Laurent qui voudront retenir les services des candidats les mieux qualifiés pour répondre à leurs besoins en main-d'œuvre.

Des agents de placement travaillent depuis quelques mois à l'établissement d'un bureau central de placement qui répondra aux besoins des employeurs occupés à l'aménagement de la voie maritime et de l'énergie. Le bureau central de placement du St-Laurent fera la sélection des ressources en main-d'œuvre après que les bureaux du Service national de placement auront soumis les chercheurs d'emploi à une entrevue. Le bureau central de placement constituera ainsi une véritable réserve de main-d'œuvre et comblera les offres d'emploi des entrepreneurs en quête de travailleurs spécialisés ou non spécialisés. En plus de satisfaire aux besoins de travailleurs, le Service national de placement est doté des rouages administratifs voulus pour recruter des travailleurs de toutes les catégories dans n'importe quelle région du Canada, à défaut de main-d'œuvre locale.

Depuis quelque temps déjà, les fonctionnaires de la Commission d'assurance-chômage sont en consultation avec la régie de l'aménagement de la voie maritime et de l'énergie, afin de déterminer d'avance ses besoins. Il est possible de prévoir les effectifs nécessaires plusieurs semaines d'avance et tous les bureaux locaux du Service national de placement seront tenus au courant de ces besoins. Les demandeurs d'emploi peuvent toujours se renseigner en s'adressant au bureau du Service national de placement le plus proche. Cette façon de procéder éliminera maintes difficultés: les candidats épargneront les frais qu'ils auraient à faire s'ils devaient s'adresser à tous les entrepreneurs intéressés à l'entreprise, tout en conservant la liberté de solliciter n'importe quel emploi; d'autre part, l'affluence des candidats sera contrôlée et les candidats, de même que les localités intéressées, échapperont à l'encombrement et aux difficultés de toutes sortes.

La Commission d'assurance-chômage n'a ménagé aucun effort dans la mise sur pied de ce service spécial. Elle a embauché un personnel du plus haut calibre pour le bureau central de placement et a lancé un programme de formation du personnel depuis quelque temps déjà. Elle a établi un manuel de sélection du personnel avec le concours des agents de placement de l'Hydro-Ontario bien au fait des besoins des entrepreneurs et des spécialités exigées des candidats dans les divers métiers. Ce manuel, allié au catalogue énumérant tous les genres de matériel employé dans le bâtiment lourd et ajouté à des films sur diverses entreprises de construction lourde, constituera le point de départ d'un cours destiné à tous les agents de placement dans les bureaux du Service national de placement. Des employés de la formation du personnel de la Commission d'assurance-chômage donneront des cours dans tous les bureaux, afin d'assurer le recours aux meilleures méthodes de sélection.

Le bureau central de placement a établi des formalités et des archives afin de pouvoir répondre sans retard aux demandes de main-d'œuvre et aux demandes d'emploi.

L'Hydro-Ontario a déjà placé, depuis quelque temps, un agent de placement d'expérience au bureau de Cornwall du Service national de placement et il sert d'agent de liaison auprès des entrepreneurs. Il est prévu que la régie de la voie maritime fera une nomination analogue.

Le bureau central de placement publiera de temps à autre des communiqués qui, ajoutés à la documentation fournie à tous les bureaux locaux du Service national de placement, assureront aux demandeurs d'emploi dans tout le Canada une source constante de renseignements concernant l'emploi.

En établissant le bureau central de placement du Saint-Laurent, la Commission reconnaît ses

responsabilités envers les employeurs et les travailleurs. Le Service national de placement qui s'étend au pays tout entier est muni d'excellents rouages administratifs et d'un personnel compétent pour répondre aux besoins de l'industrie et de la construction lourde et, en particulier, des entrepreneurs intéressés à l'aménagement de la voie maritime et de l'énergie.

LA CROIX-ROUGE FAIT OEUVRE HUMANITAIRE

Nous sommes tous au courant de la tâche humanitaire qu'accomplit la Société de la Croix-Rouge en temps de guerre et lors des désastres nationaux tels que les incendies de Rimouski et de Cabano.

Moins dramatiques, mais d'une portée peut-être encore plus

grande, sont les services toujours croissants que cette Société prodigue aux Canadiens de toute race et de toute croyance. Pour ces personnes infortunées ou victimes de désastre, la Croix-Rouge a élargi ses cadres et établi de nombreux services humanitaires dont le grand public, bien souvent, ne soupçonne pas l'existence.

Ainsi, 26 sections de la Croix-Rouge dans la province de Québec tiennent à la disposition du public ce qu'on appelle le "Service de prêt d'accessoires".

Ce service qui tombe sous l'administration générale du "Nursing" fournit gratuitement des accessoires pour chambre de malade à ceux qui, pour des raisons financières ou autres, ne peuvent se procurer ou louer ces articles.

En 1954, 9069 accessoires ont été prêtés gratuitement à 3,972 personnes de la province de Québec, et le nombre des demandes, qui ne cessent d'affluer au siège

social de la Croix-Rouge, est toujours grandissant.

Cet équipement comprend les lits d'hôpitaux (lit ajustable, matelas, toile de caoutchouc) chaise roulante, béquilles, bouillottes, draps, taies d'oreillers, gilets de pneumonie, chemises de nuit, serviettes de bain, et toute sorte d'articles indispensables dans une chambre de malade.

La Croix-Rouge essaie de limiter la période de prêt à trois mois, afin de pouvoir venir en aide au plus grand nombre possible de gens bien malades. A cause des sommes nécessaires au renouvellement et à l'accroissement des articles à prêter, la Croix-Rouge demande aux malades qui bénéficient des accessoires, de payer le coût du transport. Mais, quand le malade ou sa famille est dans l'impossibilité de payer ces frais, la Croix-Rouge les assume elle-même. Le service de prêt d'accessoires s'étend dans

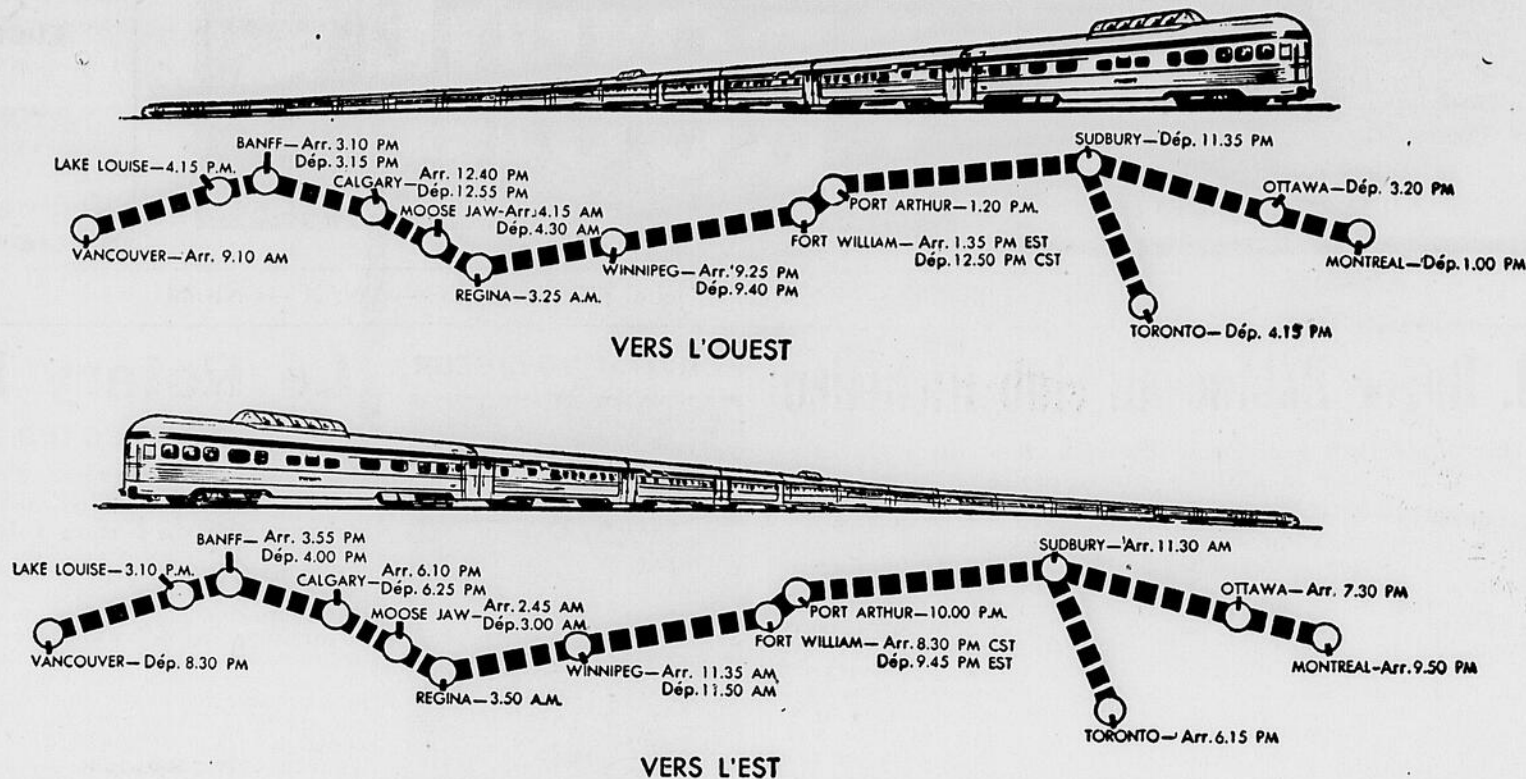
toute la province, jusqu'aux îles de la Madeleine et bien loin dans les hameaux du golfe St-Laurent.

Tous ces articles nécessitent entretien et réparation et l'on ne saurait passer sous silence le travail de géant qu'accomplit bénévolement M. Roméo Préfontaine de Montréal. L'an dernier, M. Préfontaine a donné, sans la moindre rémunération, 1,329 heures ou 166 jours de huit heures chacun, pour reconstruire ou réparer les accessoires endommagés.

Ce service éminemment humanitaire mérite notre appui. Son maintien et son expansion dépendent de notre générosité. Nos dons à la Croix-Rouge canadienne pendant sa campagne de souscriptions ne sauraient servir une meilleure cause. Celle de l'humanité.

A père avare, enfant prodigue.

De Montréal à Vancouver en trois nuits



• Ce diagramme fait voir l'horaire que suivra le nouveau train à wagons-dôme du Pacifique Canadien, le "Canadian", pour traverser le pays en trois nuits, alors que ce rapide ultra-moderne en acier inoxydable entrera en service le 24 avril. Avec ce nouvel horaire, les voyageurs quitteront Montréal au début de l'après-midi pour arriver à Sudbury à la fin de la soirée et à Winnipeg le lendemain soir, après une nuit seulement à bord du train. Le voyage transcontinental ne prendra que trois nuits, le train arrivant à Vancouver le matin de la quatrième journée. Trainé par des locomotives Diesel, le "Canadian" sera formé de voitures à dossiers, appuis-tête et appuis-jambes réglables, de wagons avec salons et cafés où des repas à prix modiques seront servis, de wagons-restaurants de grand luxe, de wagons-lits comportant plusieurs modèles de chambrettes et de wagons à dôme.

Parmi les avantages des banques à succursales...



Votre succursale est un trait d'union entre votre milieu et le monde de la banque.



Dans les endroits éloignés, les Canadiens ont le même service bancaire complet et la même sécurité.



Dès qu'un centre se crée, une banque s'y établit pour répondre à des besoins nouveaux et croissants.

La manière dont les banques canadiennes fonctionnent permet au gérant de votre succursale de mettre à votre disposition toutes les ressources, les connaissances et l'expérience de la banque qu'il représente. Celle-ci a des bureaux d'un bout à l'autre du pays et des relations dans le monde entier. Les avantages de ce système de banques à succursales, établi en vue de répondre aux besoins des Canadiens, se démontrent tous les jours par la qualité et l'étendue des services qu'offre votre succursale.

LES BANQUES DESERVANT VOTRE VOISINAGE



Généalogies

des familles de Beauce,
Dorchesler, Frontenac

PATOINE

Jean-Nicolas Patoile puis Patoine, fils de Jean et de Jeanne Barbier, de St-Eustache de Paris, se maria à Québec le 8 février 1723, à Marie-Anne Louineau, baptisée le 7 janvier 1702, fille de Pierre et de Pauline Bisson. Marie-Anne Louineau fut inhumée à Québec, le 3 janvier 1785. Les familles Patoine que nous rencontrons à Frampton et à Ste-Marie nous sont venues de St-Gervais.

I — Une lignée de Ste-Marie : 1) M.-ALICE PATOINE, mariée à Ste-Marie le 16 mai 1933 à Joseph Giroux; 2) JOSEPH PATOINE, marié à Ste-Marie le 2 juillet 1888 à Marie Turmel; 3) JOSEPH PATOINE, marié à Ste-Marguerite le 14 octobre 1856 à Euphémie Emond; 4) PIERRE PATOINE, marié à St-Gervais le 10 mai 1830 à Angélique Forgues; 5) JOSEPH PATOINE, marié à St-Charles le 23 avril 1792 à Marguerite Nadeau; 6) NICOLAS PATOINE, marié à St-Vallier le 19 janvier 1761 à Catherine Tanguay; 7) L'ancêtre, NICOLAS PATOINE.

II — Une lignée de Frampton : 1) THERESE PATOINE, mariée à Frampton le 4 juillet 1945 à Jean-Thomas Bonneville; 2) OVI-LA PATOINE, marié à St-Malachie le 21 juin 1926 à Claire Labrecque; 3) JEAN PATOINE, marié à Frampton le 14 septembre 1896 à Philomène Lehouillier; 4) JEAN PATOINE, marié à St-Anselme le 28 juillet 1868 à Philomène Audet; 5) LOUIS PATOINE, marié à St-Gervais le 3 février 1829 à Angélique Fournier; 6) ETIENNE PATOINE, marié à St-Gervais le 21 juillet 1794 à Elisabeth Hinse; 7) NICOLAS PATOINE, marié à St-Vallier le 19 janvier 1761 à Catherine Tan-

guay; 8) L'ancêtre, NICOLAS PATOINE.

PATRY

André Patry, fils de René et de Reine Cousinet, d'Airvault (Deux-Sèvres), diocèse de La Rochelle, se maria à Québec le 23 juillet 1875 (contrat du notaire Becquet, 18 juillet) à Henriette Cartois, veuve de Michel Hautebout. Il fut inhumé à St-Michel le 11 décembre 1897.

I — Une famille de Frontenac : 1) FERNAND PATRY, marié à Lambton le 10 juillet 1946 à Jacqueline Bureau; 2) THOMAS PATRY, marié à St-Samuel le 7 mai 1915 à Antoinette Duquet; 3) JEAN PATRY, marié à Josephine Leclerc; 4) ABRAHAM PATRY, marié à St-Isidore, le 13 mai 1852, à Marguerite Girard; 5) ANTOINE PATRY, marié à St-Henri le 23 novembre 1809 à Geneviève Coulombe; 6) JACQUES PATRY, marié à St-Michel le 27 septembre 1773 à Marie-Françoise Furois; 7) CLEMENT PATRY, marié à St-Vallier, le 15 juin 1744, à Marie Brochu; 8) ANDRE PATRY, marié à Berthier le 18 novembre 1711 à Catherine Pruneau; 9) L'ancêtre, ANDRE PATRY.

Les familles PATRY de Saint-Victor rejoignent ABRAHAM. Ainsi Joseph, Obélina, Napoléon, Gaudias, Rosilda, Jean, Josephine, Philibert, Lucia et Émile sont les enfants d'Abraham Patry, marié à St-Victor le 29 octobre 1883 à Marie-Domitille Mathieu, et petits-enfants d'Abraham et de Marguerite Girard que nous avons signalés au No 4 précédent.

PAYEUR

Conradt Christopher Beyeur puis Payeur, cor de chasse dans la compagnie colonelle de Mr. de Creuzbourg, du régiment des Chasseurs de Hanau, arriva au Canada le 1er juin 1776 avec les Brunswickers. Ces derniers formaient cinq régiments allemands engagés par l'Angleterre pour combattre les Américains à la guerre de l'Indépendance. Au licenciement de l'Armée, une grande partie des militaires préférèrent demeurer dans la province de Québec. Démobilisé en 1783, Payeur s'établit à St-Nicolas et épousa Madeleine Gendreau ou Gendron. Ils eurent 11 enfants. Madeleine Gendron fut inhumée à St-Gilles, le 7 octobre 1838.

I — Une famille de Thetford : 1) AURELE PAYEUR, marié à Thetford le 4 juillet 1940 à Cécile Savoie; 2) VALERE PAYEUR, marié à St-Pierre de Broughton, en 1906, à Rose-Délina Gagné; 3) LOUIS PAYEUR, marié à St-Pierre de Broughton le 9 janvier 1883 à Rose-A. Gagné; 4) GUILLAUME PAYEUR, marié à St-Nicolas le 13 mai 1851 à Adélaïde Plante; 5) LOUIS PAYEUR, marié à St-Nicolas le 30 juillet 1811 à Marguerite Demers; 6) L'ancêtre, CHRISOTPHER.

UNE FÊTE À TROIS PIONNIERS DU PRÊT AGRICOLE CANADIEN



● Photo prise à l'occasion du 25e anniversaire de cette organisation. De gauche à droite, debout : MM. J.-C. Gendreau, de Sillery, agronome, reviseur en chef; E. B. O. Bertrand, d'Ottawa, membre de la Commission du Prêt Agricole Canadien; J.-A. Proulx, de Québec, agronome, gérant, et R. McIntosh, d'Ottawa, comptable en chef. Au premier plan, de gauche à droite, Mlle Louise Laferrière, de Québec, secrétaire particulière du gérant, Me J.-B. Martel, de Charlesbourg, notaire, chef du département légal, et Mlle Laurette Forgues, de Québec, assistante-comptable.

Les familles Payeur sont établies surtout à Saint-Pierre de Broughton et à Thetford. Plusieurs ont émigré aux États-Unis et je connais plusieurs d'entre elles à Biddeford, Maine.

La semaine prochaine, je parlerai des familles PELCHAT.

VOLUME X

Le volume X est paru et a été envoyé à tous nos clients. Plus de 200 exemplaires ont été envoyés par la maille. Nous avions cru ne faire qu'un volume avec la balance des noms, mais il nous a fallu changer d'idée, parce que l'exemplaire aurait contenu près de 650 pages. Nous nous sommes donc arrêtés à la famille THIBO-DEAU. A partir de janvier 1956, nous serons obligés de charger \$5, par volume et \$40, pour la collection. Jusqu'à cette date, le prix restera à \$3.38 et la collection : \$30.00. Nous prions les personnes de la région de se procurer dès maintenant les copies qu'elles désirent. Adresser à : Frère ELOI-GERARD, Beauceville-Ouest.

L'ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT

Ottawa. — Le président de l'Administration de la Voie Maritime du Saint-Laurent, l'honorable Lionel Chevrier, ainsi que les autres membres de l'Administration reçoivent chaque jour de nombreuses demandes provenant de personnes désireuses d'obtenir un emploi au projet de la Voie Maritime du Saint-Laurent. Plusieurs de ces demandes ont trait aux moyens à prendre pour obtenir un emploi; la majeure partie désire savoir s'il existe une agence privée de recrutement désignée officiellement à cette fin.

Monsieur Chevrier a tenu à affirmer qu'aucune organisation de l'extérieur n'a été engagée à cette fin, et qu'il n'y avait aucune organisation autorisée à se faire passer comme agence de recrutement pour l'Administration de la Voie Maritime du Saint-Laurent.

Les principaux travaux de construction sur la Voie Maritime sont adjugés à des contracteurs et ces derniers engagent leur propre main-d'œuvre. Cependant, Monsieur Chevrier souligne que le Bureau National de Placement du Gouvernement fédéral a établi un organisme spécial pour aider au placement et à l'embauchage des personnes désireuses de travailler au projet de la Voie Maritime du Saint-Laurent. Ces organismes comprennent un bureau central dans la région de la Voie Maritime chargé de compiler les demandes provenant des contracteurs pour des hommes de métier et des journa-

liers. A ce sujet, Monsieur Chevrier déclara qu'il avait raison de croire que le Bureau National de Placement verrait à suggérer à tous les intéressés de s'inscrire au Bureau de Placement le

plus rapproché. De plus, tous les intéressés seront avisés de ne pas se rendre à l'endroit où le travail doit commencer, à moins que le Bureau National de Placement les avertisse de le faire.

Notre
GRAND SPECIAL
se continue

PERMANENTE "Crème Rose"

Shampooing
Mise-en-plis
Coupe de cheveux
Tout compris

\$5.00

Trois coiffeurs à votre disposition au

Palais de la Coiffure
COIFFEURS DE PARIS

323 - 2ème Avenue Tél. 736

En vente chez nos distributeurs



Une entreprise qui fait sa marque dans le Québec

Tél. 66

Résidence : 527-W

Pharmacie St-Georges Enrg.

Benoît Morin, P. Ph., L. Ph.
Pharmacien Chimiste licencié

1ère Avenue, St-Georges-Est
(en face du pont)

Spécialité: PRESCRIPTIONS

Représentant exclusif des produits de beauté :
Dorothy Gray - Fabergé - Yardley

DES PORCELETS

PLUS GROS ET EN MEILLEURE SANTÉ

AVEC LE

RAVIGOTEUR SHUR-GAIN

POUR LES PORCELETS

DE LA MOULÉE SÈCHE LE PLUS TÔT POSSIBLE

Dès l'âge de 10 jours, placer du Ravigoteur SHUR-GAIN à la disposition des porcelets dans une trémie que la truie ne peut atteindre.

Les porcelets profiteront mieux, ils ne seront pas retardés par le sevrage et ils rapporteront plus de profit.

P.-A. LESSARD

St-Georges Station

Tél. 516

Carnet SOCIAL

Plusieurs amateurs de hockey de notre ville étaient de passage à Québec dimanche soir, à l'occasion de la rencontre Ste-Marie vs Beauceville.

—Mlle Madeleine Morin de St-Georges, s'est rendue à Waterville, dimanche dernier.

—M. Denis Morin nous a quitté récemment pour Welland, Ont., où il travaillera désormais.

—M. Pamphile Rodrigue et Mme Rodrigue, sont partis il y a quelques jours pour la Floride, pour quelques semaines.

—M. Wilfrid Veilleux est de retour parmi nous après un séjour prolongé dans le sud des Etats-Unis.

—Mmes Charles Morin et Jules Poulin, de Québec, visitaient Mme

Alfred Dulac, de notre ville en fin de semaine.

—M. et Mme Emile Dulac se sont rendus à Québec, à l'occasion du récent Carnaval d'hiver, dans la Vieille Capitale.

—M. Paul-Em. Poulin est de retour dans sa famille, après plusieurs semaines de travail dans un chantier du Maine.

—M. Ernest Gilbert est descendu à Québec par affaires au milieu de la semaine dernière.

—Mme Dominique Gilbert est de retour d'un voyage de quelques semaines à Cuba et autres îles des Antilles.

—Un citoyen est parti récemment en raquettes pour le Sud. Ça doit être un fameux marcheur!...

L'ECOLE SUPERIEURE ...

(suite de la page 9)

façon de diriger une partie, l'arbitre en charge laissa passer plusieurs infractions qu'il ne put voir.

SOMMAIRE

1ère période:
Ecole Sup.: H. Veilleux, (C. Morin) 4.10

Ecole Sup.: M. Morin, seul 14.08

Ecole Sup.: H. Veilleux, (C. Morin) 16.00

Punition: aucune.

2ème période:
Ecole Sup.: M. Morin, (Lessard) 1.14

Punitions: G. Fallaire et Vermette 18-45.

3e période:
Assomption: G. Dallaire, (R. Dallaire) 1.10

Punitions: G. Dallaire 9.15, B. Fortin 11.00.

Arbitres: C. Gendron. Juges de lignes: G. Bertrand et M. Paquet.

ECOLE SUPERIEURE 9:

ASSOMPTION 1

La deuxième et dernière partie de la finale se déroula dimanche après-midi devant la plus grosse assistance de la saison et l'Ecole Supérieure prouva hors de tout doute, qu'elle était la meilleure équipe de la ligue locale, en disposant de son adversaire au compte de 9 à 1, pour s'emparer du trophée Louis-Philippe Paquet, emblème du championnat de la ligue. Cette brillante victoire fut saluée par les applaudissements à la fin de la rencontre.

Dès le début de la partie, il semblait que les gars de Claude Morin avaient reçu l'ordre de se lancer à l'attaque pour essayer de prendre les devants. Les premières minutes se déroulèrent presque continuellement dans la zone du collège Assomption et Déchène eut fort à faire pour ne pas se laisser déjouer. A 9.50, Claude Maheux travailla de concert avec Bégin pour déjouer finalement Déchène. L'Assomption reforma son attaque par la suite, mais H. Veilleux et C. Morin jouèrent bien à la ligne bleue

pour l'empêcher de menacer Caron. A la 16e minute, G. Dallaire reçut une punition de mauvaise conduite pour avoir bousculé un officiel. A la suite d'une attaque en masse de l'Assomption, Pagé se sauva pour arriver seul devant Déchène, mais rata sa chance. Il reprit la rondelle et la passa à C. Morin qui lança, mais Déchène bloqua, Pagé prit le retour et compta le 2e point de son équipe. La dernière minute de jeu se déroula dans le centre de la patinoire.

La deuxième reprise était à peine commencée, que Morin descendit la rondelle dans la zone de l'Assomption et Bureau en hérita pour prendre Déchène en défaut, sur un lancer de côté. L'Ecole Supérieure continua à dominer le jeu et Caron ne reçut son premier lancer de la partie qu'après 5.20 dans le 2e engagement. Une mise au jeu se fit dans la zone des vaincus et Lessard compta sur un lancer surprise.

A la suite d'une autre mise au jeu, dans la zone de l'Assomption, Claude Maheux compta son 2e point sur un autre lancer surprise. Les vainqueurs comptèrent un autre but, mais les arbitres le refusèrent parce qu'il y avait interférence. Quelque temps plus tard, M. Morin reçut une rondelle égarée au centre de la patinoire pour se diriger seul vers Déchène qui sauva habilement, mais Morin fit une passe à Lessard qui compléta pour un autre but. Dans les dernières secondes de cette période, Bureau reçut une mineure pour coup de bâton.

Au début de la dernière reprise, l'Ecole était à court d'un homme, mais cette situation ne demeura pas longtemps, car en donnèrent trois sentences mineures, alors que le jeu devint plus rude. Durant ces punitions, l'Ecole Supérieure eut une belle chance, mais rencontra un Déchène brillant. A 4.30, H. Veilleux fut puni et l'Assomption ne put en profiter. A la 6e minute, Bureau se présenta seul devant Déchène qui plongea pour le bloquer. Mais sur ce jeu, il



• Photo prise immédiatement après la victoire et la conquête du trophée Louis-Philippe Paquet, dimanche dernier. Sur la photo, l'on reconnaît, de gauche à droite, 1ère rangée, Claude Vermette, André Pagé, Blaise Caron, Jos Langlois et Jean-Marc Gilbert. A l'avant, un futur joueur de hockey, le jeune Hubert Veilleux fils d'Henri, qui tient le magnifique trophée. Deuxième rangée, Jacques Drouin, secrétaire de la ligue, le Rév. Frère Crespinien, directeur de l'Ecole Supérieure, Claude Maheux, Bertrand Lessard, Martin Rodrigue, Lorenzo Bureau, Claude Morin, instructeur, Mlle Martine Paquet, reine des sports de St-Georges, Henri Veilleux, Marc Morin, Yves Bégin et Eloi Poulin, chef des arbitres. A l'arrière, une partie de la foule qui a assisté à cette rencontre.

se fit blesser au-dessus de l'oeil droit. Il se retira pour se faire panser et revint au jeu en athlète courageux. La mise au jeu se fit à gauche de sa cage et Marc Morin, qui est un spécialiste dans l'art de compter ou de faire compter des buts à ces occasions, trompa la vigilance de Déchène.

A 7.50, Bureau compta un autre but sur un bel effort individuel. Fortin reçut une mineure, ce qui eut pour effet de ralentir l'offensive du collège Assomption qui tentait désespérément d'éviter la défaite par voie de blanchissage. Les esprits s'échauffèrent quelque peu, mais les arbitres surent garder le contrôle en imposant des majeures à G. Desrochers et Martin Rodrigue, qui commencèrent à se chamailler. L'Ecole Supérieure porta le disque dans la zone adverse et après une série de passes entre H. Veilleux et B. Lessard, M. Morin compta le 9e point de son équipe.

Après ce but, il semblait que Caron réussirait son 2e blanc de la saison, mais à la suite d'une attaque en masse, B. Fortin sauva son équipe de cette humiliation en prenant Caron en défaut avec un lancer qui lui passa entre les jambes, alors qu'il s'accroquait. Avant la fin de la rencontre, C. Morin arriva seul devant Déchène, mais ce dernier

prouva une autre fois qu'il était solide et qu'il n'était le seul responsable de la défaite de son équipe. A 19.54, M. Morin fut puni et la partie se termina sans changement.

Dès la fin des hostilités, les vainqueurs se portèrent à la rencontre de leur gardien de buts pour le féliciter, tandis que les joueurs du collège Assomption, en véritables gentilshommes se rendirent serrer la main des vainqueurs. On vit ensuite les partisans venir rendre hommage aux vainqueurs. Des photographies furent prises par le photographe du Progrès et les joueurs se rendirent à leur chambre où un goûter leur fut servi par le Directeur de l'institution. Les joueurs furent également félicités par les Révds Frères de la Charité. Des félicitations vont aux vainqueurs pour leur brillante victoire en finale, tandis que les jeunes de l'Assomption méritent aussi notre admiration pour les succès qu'ils ont remportés au cours de cette saison.

SOMMAIRE

1ère période:
Ecole Sup.: C. Maheux, (Bégin) 9.50

Ecole Sup.: Pagé, (C. Morin) 19.00

Punitions: G. Dallaire 3.00, G.

Dallaire, mauvaise conduite 16.00.

2e période:

Ecole Sup.: Bureau, (M. Morin) .55

Ecole Sup.: B. Lessard, (M. Morin) 8.00

Ecole Sup.: C. Maheux, (Pagé) 10.15

Ecole Sup.: B. Lessard, (M. Morin) 19.33

Punitions: Lessard 11.00, Bureau 19.59.

3e période:

Ecole Sup.: M. Morin, seul 6.15

Ecole Sup.: Bureau, seul 7.50

Ecole Sup.: M. Morin (H. Veilleux et Lessard) 13.50

Assomption: B. Fortin, (A. Drouin) 17.10

Punitions: G. Dallaire 1.20, Desrochers et M. Morin 1.32, H. Veilleux 4.30, Fortin 7.50, G. Desrochers et M. Rodrigue (5) 11.20.

Arbitres: C. Gendron et G. Bertrand.

EN QUELQUES LIGNES

La flanellette employée en 1953 par les ouvrières bénévoles de la Croix-Rouge à la fabrication des milliers de vêtements d'enfants représente une longueur totale de cinquante-six milles.

AUX QUILLES

LIGUE COMMERCIALE "MIXTE" lundi soir 7.30 hres

	PJ	PG	PP	Total	Pts
Banque Canadienne Nationale	24	15	9	13503	22
Restaurant du Coin	24	12	12	13268	15
Boulangerie St-Georges	24	11	13	13258	15
C. K. R. B.	24	10	14	12711	12
Plus haut simple chez les dames: Mme O. Lemieux					142
Plus haut simple chez les hommes: Réal Carrier					195
Plus haut triple chez les dames: Colette Rodrigue					317
Plus haut triple chez les hommes: Réal Carrier					482

Le prix offert par la Boulangerie St-Georges pour le plus haut simple chez les hommes de son équipe a été gagné par Jean Coulombe

LIGUE DES AFFAIRES "MIXTE" mardi soir 7.30 hres

	PJ	PG	PP	Total	Pts
Dionne Spinning Mills	45	33	12	23334	45
Placement	45	25	20	22568	35
Marc Mon Tailleur	45	18	27	21726	23
Coke	45	13	32	19593	17
Plus haut simple chez les dames: Louise Fecteau					134
Plus haut simple chez les hommes: Laurent St-Pierre					179
Plus haut triple chez les dames: Louise Fecteau					389
Plus haut triple chez les hommes: Laurent St-Pierre					439

LIGUE DES LOUTRES "MIXTE" mardi soir 9 hres

	PJ	PG	PP	Total	Pts
S. & F. Clothing	48	27	21	22884	37
St. George Shoe	48	21	27	22585	27
Plus haut simple chez les dames: Denyse Maheux					104
Plus haut simple chez les hommes: Bertrand Drouin					135
Plus haut triple chez les dames: Janine Gendron					274
Plus haut triple chez les hommes: Laurent St-Pierre					316

LIGUE DES DELAISSES "MIXTE" mercredi soir

	PJ	PG	PP	Total	Pts
Orphelins	9	5	4	4543	7
Abandonnés	9	4	5	4265	5
Plus haut simple chez les dames: Mme Réjean Moreau					140
Plus haut simple chez les hommes: Myriel Lessard					175
Plus haut triple chez les dames: Mme Fernand Fecteau					355
Plus haut triple chez les hommes: Myriel Lessard					480

CHAMPIONS DE BONNE HEURE



• Les joueurs de l'équipe Rangers n'ont pas attendu de vieillir davantage pour remporter un championnat. Ils ont en effet récolté les grands honneurs dans la troisième ligue de hockey au Collège de l'Assomption. Le club s'est vu décerner un joli trophée en souvenir de ses succès. Voici les noms de ces midjets: En avant, de gauche à droite, Rénald Drouin, Denis Veilleux (premier compteur de l'équipe), Yves Poulin (gardien de buts), Jacques Voyer et Jacques Dutil. Deuxième rangée, Marcel Dutil (pilote), Michel Gilbert, Jacques Poulin, Yvon Rodrigue, Hugues Poulin, Jacques Gilbert (capitaine) et Serge Vachon. (Photo Studio Gagnon)

ENCOURAGEZ
NOS
ANNONCEURS

SPORT

Tél. 400
MARC Roberge
Mon Tailleur
1ère Avenue Ville St-Georges

L'ECOLE SUPERIEURE REMPORTE LE CHAMPIONNAT

Jouant du meilleur hockey que leurs adversaires, les joueurs de l'Ouest ont remporté les honneurs de la ligue locale. — L'Ecole supérieure a remporté deux victoires consécutives pour réussir cet exploit. — Marc Morin est l'étoile offensive de son équipe, tandis que l'arrière-garde fut très solide. — Le trophée Louis-Philippe Paquet leur est remis après la rencontre.

Les joueurs de l'Ecole Supérieure de St-Georges-Ouest, habilement dirigés par le vétéran Claude Morin ont remporté les honneurs de la ligue locale en disposant en deux parties du collège Assomption dans la série finale de 2 de 3. Les vainqueurs jouant du meilleur hockey que leurs adversaires n'ont pas eu trop de difficulté à réussir cet exploit qui marquait la fin des activités de la ligue locale pour la présente saison.

L'Ecole Supérieure remporta une première victoire au compte de 4 à 1 quand Henri Veilleux et Marc Morin se partagèrent les buts dans une partie jouée vendredi soir dernier. Au cours de ce premier engagement, les vainqueurs se montrèrent très agressifs dès le début et Deschêne eut fort à faire pour les empêcher de compter. Marc Morin lança sur le poteau à une occasion. Le premier lancer dangereux arrêté par Caron ne fut qu'après 3.30. L'Ecole Supérieure continua à forcer le jeu et, après une furieuse mêlée, H. Veilleux reçut une passe de C. Morin pour lancer au travers d'un fouillis de joueurs et Dechêne n'eut aucune chance.

Les vainqueurs continuèrent de mener le bal. Les deux équipes firent de belles montées par la suite mais la défense de l'Ecole

Supérieure se montra solide. A la suite d'une mise au jeu dans la zone adverse, Marc Morin compta un 2e point. Les vainqueurs menèrent le jeu jusqu'à la fin de cette première session et Henri Veilleux compta un 3e point, son 2e de la partie. Les vainqueurs eurent un avantage marqué dans cet engagement.

Dès le début de la 2e session, l'Ecole Supérieure fonda et Dechêne bloqua un premier lancer mais n'eut aucune chance contre Marc Morin. Ce but sembla dégoûter l'Assomption qui se montra beaucoup plus agressif à partir de ce moment, mais la défense des gagnants s'avéra une véritable muraille. Bureau profita d'une ouverture pour se rendre seul devant Dechêne qui le frustra d'un but certain. L'Assomption continua à attaquer mais leur jeu de passes semblait manquer de fini et il ne put réellement se montrer menaçant pour Caron.

Sur la fin de cet engagement, H. Veilleux se sauva seul mais Dechêne se montra une autre fois très solide. Le jeu fut assez partagé au cours de la période, et la mise en échec fut un peu plus rude mais seuls deux joueurs attrapèrent des mineures à 18.45.

La dernière session débuta avec deux joueurs sur le banc du pénitencier et dès leur retour, G.

Dallaire reçut une passe de son frère, Raymond, pour déjouer Caron sur le retour de son propre lancer. L'Ecole Supérieure, bien que privée des services d'Henri Veilleux, qui s'était retiré à la fin du second engagement, offrit une bonne résistance aux assauts répétés du collège Assomption qui tentait de reprendre le terrain perdu. Caron se montra solide en plusieurs circonstances pour empêcher les vaincus de compter. A la 9e minute, G. Dalalire fut puni et avant que sa sentence ne prenne fin, Bernier Fortin allait le rejoindre pour donner un avantage numérique de deux hommes aux gars de Claude Morin.

Se montrant trop anxieux autour de la cage de Dechêne, les joueurs ne purent le déjouer. Marc Morin dut se retirer après avoir reçu un coup de bâton mais il revint au jeu avant la fin de la partie. Luttant désespérément pour compter, le collège Assomption organisa plusieurs attaques mais Claude Morin et Martin Rodrigue brisèrent leurs attaques pour conserver la victoire à leur équipe.

Au cours de cette partie, trois arbitres officièrent pour la première fois de la saison et ce système ne s'avéra pas très efficace. Deux de ces officiels agissaient comme juges de ligne et un seul distribuait les punitions. Comme on n'était guère habitué à cette

(suite à la page 8)

LE CASTING CLUB DE ST-GEORGES

Tel qu'annoncé dans l'édition de la semaine dernière, un casting club a été fondé à St-Georges et les débuts sont des plus prometteurs, car déjà plusieurs amateurs de pêche et de chasse ont donné leur adhésion à ce nouveau mouvement en vue de la préservation et de la conservation des hôtes de nos forêts et de nos lacs.

L'exécutif de ce groupement s'est réuni la semaine dernière afin de donner un nom à cet enfant naissant et lui ouvrir les voies qui le conduiront à maturité. Il a été décidé que cet organisme sera connu sous le nom de "Casting Club de St-Georges". De plus, il acceptera tous les amateurs de ces sports qui résident en dehors de St-Georges.

Actuellement, des personnes des paroisses avoisinantes ont fait application pour appartenir à ce club qui a pour but immédiat de faire l'éducation de la population afin de lui faire respecter les lois qui protègent le gibier et le poisson. D'ici peu de temps, le Casting Club sera en mesure d'offrir un local à ses membres afin de leur faire bénéficier des avantages qu'un tel club offre.

Pour ceux qui voudraient devenir membres, ils pourront toujours s'adresser aux directeurs du club et plus particulièrement au secrétaire-trésorier, M. Roméo Gilbert. Jeudi de cette semaine, les directeurs locaux se rendront à Québec pour rencontrer les membres du Casting Club afin de se renseigner et de se documenter sur les avantages qu'ils peuvent offrir à leurs membres et aussi sur les possibilités que l'on peut espérer de la part des gens de Québec en ce qui concerne les cours théoriques et pratiques qu'ils viendront donner ici.

La contribution annuelle pour devenir membre et bénéficier des avantages du Casting Club est de cinq dollars (\$5.00) par année.

Voici la liste des directeurs locaux: M. Guy Bertrand, président; M. Louis-Philippe Morin, vice-président; M. Roméo Gilbert, secrétaire-trésorier; MM. Louis-Georges Cliche, Jean-Eudes Paquet, Germain Paquet, Marie-Ls Labbé, Charles Vachon, Paul Pénin et Henri Veilleux.

MEILLEUR COMPTEUR



La remise du trophée donné par la Maison J. A. Vachon et Fils de St-Georges, pour le meilleur de la ligue locale, a été faite avant la dernière partie mettant aux prises les deux collèges de St-Georges. Sur la photo, l'on reconnaît, de gauche à droite, M. Roland Inkel, représentant de la firme Vachon, M. Rodolphe Poulin, propriétaire de l'équipe Dodge de St-Georges Station, Gaëtan Laflamme, le gagnant et également un des meilleurs prospects de St-Georges, M. Marcel Vachon, faisant la remise du trophée et M. Ls-Georges Laflamme, instructeur de l'équipe Dodge.

Réunion du Casting Club



Le Casting Club de St-Georges tiendra le 8 mars prochain (mardi) sa première assemblée générale depuis sa formation, il y a une dizaine de jours. Cette réunion aura lieu au Grand Hôtel à 8.00 hres p.m., sous la présidence de M. Guy Bertrand.

La direction convoque tous les membres et leurs amis et un appel spécial est lancé aux amateurs de chasse et de pêche. Le programme comporte une causerie par un invité, expert en matière de Casting Club, et une séance de vues très intéressante. Les directeurs locaux fourniront aussi différents renseignements sur l'organisation et la marche du club de St-Georges.

Qu'on réserve donc sa soirée du 8 mars pour le rendez-vous à l'Hôtel Rhéaume, à 8.00 hres p.m.



Sur la Scène
Sportive

par

CLAUDE POULIN

Depuis notre dernière chronique parue dans la page sportive du "Progrès", nous avons beaucoup voyagé et assisté à différents événements sportifs régionaux et même d'outre frontière.

Il nous fait plaisir cette semaine de donner nos impressions bien personnelles de ce que nous avons vu.

LE MANOIR CHAUDIERE REMPORTAIT le trophée Jeune Commerce de Lac Mégantic lors d'un tournoi de hockey d'un jour disputé dimanche le 20 février dernier à cet endroit. Nous avons assisté à cette journée de hockey qui restera mémorable pour les joueurs du Manoir Chaudière de St-Georges, qui s'est emparé pour une deuxième année consécutive du championnat. Vers les 10 heures de l'avant-midi, la glace était en parfaite condition, mais lorsque les rayons du soleil devinrent plus chauds dans l'après-midi, il fut impossible de chauffer les patins; comme tous les clubs étaient sur les lieux et que le temps des patinoires ouvertes tire à sa fin, les organisateurs du tournoi décidèrent de procéder quand même aux parties de hockey mais ils durent passer des règlements spéciaux concernant les règles du jeu puisque tous les joueurs jouaient sans patin et qu'au lieu d'avoir une rondelle sur la glace, on jouait avec une balle de caoutchouc, ce qui a fait dire à des malins "qu'on perdait la boule".

Nous assistâmes à des prouesses de part et d'autre et les joueurs se sentant en mauvaise posture, ne voulant pas se faire enlever la balle, aveuglaient leurs adversaires en se servant de leur gilet comme d'un bâton de golf; inutile de dire que l'eau et la neige mouillée arrêtaient tout joueur qui voulait s'emparer de la balle.

La position de gardien de buts était la plus difficile; ceux-ci, plutôt que de voir entrer un point, plongeaient de tout leur long dans l'eau et ils se relevaient tout trempés, dégouttant de partout. Ce fut une compétition comme il ne s'en verra peut-être plus jamais et plus tard nous nous rappellerons ces souvenirs.

Pour en revenir à nos champions, il faut féliciter les joueurs pour leur magnifique travail sur la patinoire et principalement le coach qui était nul autre que le co-propriétaire du Manoir Chaudière, M. Victor Loubier; ce dernier a très bien conseillé ses joueurs et une certaine tactique facilita la victoire du Manoir.

L'ECOLE SUPERIEURE DE ST-GEORGES OUEST s'est assuré du championnat de la ligue locale quand il a finalement défait le Collège de l'Assomption dimanche dernier. On fit immédiatement la remise du trophée Louis-Philippe Paquet aux nouveaux champions. Félicitations aux vainqueurs et au coach Claude Morin.

Nous en profitons pour rendre justice au président du circuit local, M. Jean-Paul Gilbert, qui a fait tout en son possible pour que la ligue opère jusqu'au bout.

LA MISE SUR PIED D'UN CASTING CLUB à St-Georges nous semble l'un des événements les plus importants qui se soient produits chez nous en 1955 au point de vue sport. L'ère des braconniers semble maintenant terminée et on en est venu à comprendre l'importance de protéger la faune qui est une richesse pour la région. Ce nouveau club de sportifs aura certainement une vogue parmi nos chasseurs et pêcheurs. Bonne chance au président, M. Guy Bertrand, et à ses collègues.

Et sur ce nous vous laissons et vous invitons à toujours lire les pages sportives du Progrès pour être bien renseigné dans le domaine du sport.

MEILLEUR CERBIÈRE



Cette photo a été prise dimanche dernier, sur la patinoire de l'Ecole Supérieure, lors de la remise du trophée accordé au meilleur gardien de buts de la ligue locale. De gauche à droite, M. Roland Inkel, publiciste de la ligue, M. Ronald Roy, cerbière du Manoir de la Chaudière et récipiendaire du trophée, ainsi que M. Paul-Emile Fortier, représentant de l'hôtel Manoir de la Chaudière.

Beurre emballé automatiquement
évitant tout contact avec les mains.
SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE
St-Georges de Beauce - Tél. 204
Moules balancées, engrais chimiques.
Expédition d'animaux.



rue St-Aubert Tél. : Bout. 564 Rés. 669
VILLE ST-GEORGES-OUEST

—M. Joseph Boutin, à l'Hôtel-Dieu de St-Georges.

L'assemblée générale de la Coopérative de la Beurrerie de Saint-Alfred eut lieu devant une grande foule. C'est la première fois que la Beurrerie Coopérative a un si grand surplus; c'est donc

et autres, l'ont démontré clairement et ont donné de précieux conseils aux cultivateurs présents. Le gérant de cette Coopérative est M. Eugène Fecteau.

Nous lui souhaitons un complet rétablissement.

**ou au
CONTRAT**

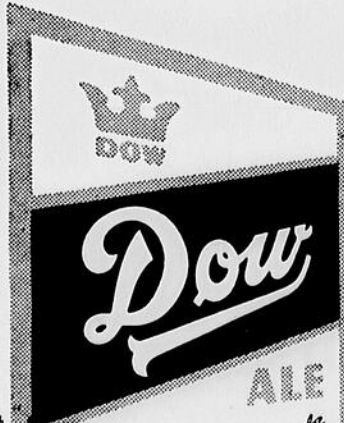
TEL. 402

A black and white illustration of a man in a trench coat and hat walking with a cane. The man is wearing a dark trench coat with large pockets, a light-colored shirt, a dark tie, and a fedora-style hat. He is holding a cane in his right hand and walking towards the left. The background is simple, with a few lines suggesting a street or sidewalk.



8.00 a.m.—Radio Sacré-Coeur
10.30 a.m.—Carnaval des Jeunes
(samedi)
2.30 p.m.—Avec les Grands
maîtres
5.00 p.m.—Au Chevet de nos
Malades
6.45 p.m. Chronique Sportive

**TOUJOURS
RAISON!**



UNE lager sans rivale!

DOW BREWERY LIMITED Montréal • Québec • Kitchener



Avez-vous une question à poser ?

Concernant l'assurance-chômage ou le placement

Nous publions sous la présente rubrique des questions concernant l'assurance-chômage et le placement ainsi que les réponses données par la Commission d'assurance-chômage.

Si un point en particulier touchant l'assurance-chômage vous semble obscur, n'hésitez pas à adresser votre question au bureau de la Commission d'assurance-chômage. Nous vous en communiquerons la réponse sous la présente rubrique.

Voici quelques questions et réponses susceptibles de vous intéresser :

Q. — Une institutrice qui enseigne les dix mois prévus par le ministère de l'Instruction publique a-t-elle le droit de toucher des prestations pendant les vacances d'été en attendant de recommencer à enseigner à l'automne ?

Quelles formalités doit-elle accomplir ? En outre, une femme mariée contrainte d'enseigner, chargée de famille et dont le mari chôme à cause de maladie, jouit-elle des mêmes privilèges qu'une institutrice célibataire ?

R. — Pour ce qui est de la première partie de la question, le paiement des prestations dépendrait du contrat de l'institutrice. Si elle est liée par un contrat annuel, même si elle est rémunérée en dix versements et n'enseigne que dix mois de l'année, elle n'est pas réputée en chômage durant les vacances d'été ou autres.

Quant à la deuxième partie de la question, la réponse est "oui", pourvu qu'elle satisfasse aux conditions d'attribution des prestations et qu'elle ne soit pas soumise aux règlements particuliers régissant le paiement de prestations à certaines femmes mariées.

Q. — J'exerce deux emplois et je verse des contributions d'assurance-chômage au titre des deux employeurs. Si je perds un de ces emplois aurais-je droit à prestations même si je continue à exercer l'autre emploi ?

R. — Si vous occupez deux emplois qui sont tous les deux assurables et si vous les exercez les mêmes jours, vous êtes censé être assuré à l'égard d'un seul emploi, sauf si les deux employeurs ont convenu que l'un d'eux verserait les contributions. Consultez votre bureau local. En tout cas, si vous perdez l'un de ces emplois et continuez à exercer l'autre, aucun jour où vous travaillerez ne donnera lieu au paiement de prestations.

JOURNÉE ARTISANALE BIEN REUSSIE

Ste-Justine (DNC) — Jeudi, le 17 février, à la salle paroissiale, avait lieu une grande journée artisanale. M. Laurent Côté, du Ministère de l'Agriculture, au Service des Arts Domestiques, exposa plusieurs pièces de belle valeur : catalogues, couvre-lits, tapis de toutes sortes, pièces murales. Les Dames Fermières de la paroisse exhibèrent quelque cent morceaux, tous aussi beaux les uns que les autres, et figurant fort bien à côté des pièces des arts domestiques. Dans l'après-midi, M. Côté fit une conférence intéressante à laquelle assistèrent environ quatre-vingts dames et jeunes filles.

PRIÈRE EFFICACE A MARIE, REINE DES COEURS

O Marie, Reine des Cœurs, avocate des causes désespérées, Mère si pure, si compatissante, Mère du Divin Amour et pleine de lumière divine, je mets entre vos mains si tendres, les fautes que nous attendons de vous aujourd'hui. Regardez nos misères, nos cœurs, nos larmes, nos peines intérieures, nos souffrances; vous pouvez nous exaucer, par les mérites de votre divin Fils, Jésus-Christ. Nous promettons, si nous sommes exaucés de répandre votre gloire et de vous faire connaître sous le titre de "MARIE REINE DES COEURS" et Reine de l'univers entier. Exaucez-nous près de votre autel, où tous les jours vous donnez tant de preuves de votre puissance et d'amour pour la guérison de l'âme et du corps.

Nous espérons contre toute espérance : demandez à Jésus notre guérison, notre pardon, et notre persévérance finale.

O Marie, Reine des Cœurs, guérissez-nous. Nous avons confiance en vous.

La reproduction de cette prière a été payée par Mme Elph. Poulin pour faveur obtenue, avec promesse de publier, dans l'espérance qu'elle bénéficiera à d'autres. Sincères remerciements.

SAINT-COME

FEU Mme R. BERGERON :

Mardi, le 8 février, est décédée à l'hôpital de Beauceville, après une longue maladie, Dame Roland Gauthier, épouse de M. Roland Bergeron, à l'âge de 34 ans.

Son service fut chanté le 14, au milieu d'une foule de parents et d'amis. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Cyrille Poulin, et le service fut chanté par M. le curé Arthur Poirier, assisté de MM. les abbés Hormisdas Fortin et Cyrille Poulin, comme diacre et sous-diacre.

Portait la croix, M. Robert Dumas, accompagné de M. Lionel Quirion. Le cercueil était porté par MM. Denis Gauthier, Bruno Bergeron, Paul-Aimé Fortin, P.-Aimé Gagnon, René Gauthier et Georges Gauthier. Les porteurs d'honneur : MM. Henrius Simard, Armand Fortin, Henri Dumas, Nazaire Veilleux, Germain Gauthier, Oscar Poulin.

Les fleurs étaient portées par Bruno Gagnon et René Bergeron. La quête, pendant le service, a été faite par Mmes Armand Fortin et Léo Veilleux.

Mme Bergeron laisse dans le deuil, outre son époux, un fils, Urgel; son père, M. Louis Gauthier; ses beaux-parents, M. et Mme Albert Bergeron; ses soeurs,

Mme Josaphat Gagnon (Eva), de St-Côme, Mme Elie Rancourt (M.-Blanche), de Magog; ses frères, MM. Armand Gauthier, de St-Côme, et Edgar, de St-Théophile; ses belles-soeurs, Mme Edgar Gauthier, de St-Théophile, Mme Lawrence McMahon, d'Ormerville, Mme Armand Gauthier, Mme Roméo Bergeron, Mme Léo Fortin, Mme Léopold Bergeron, Mme Mathias Bergeron, Mme J.-Georges Fortin, Mme Léopold Beaudoin, Mlle Juliette et Huguette Bergeron, toutes de Saint-Côme; ses beaux-frères, MM. Elie Rancourt, de Magog, Lawrence McMahon, d'Ormerville, Roméo, Léo et Jean-Georges Fortier, Mathias, Léopold, Geo.-Henri, Joseph et Raymond Bergeron, tous de St-Côme.

A la famille en deuil, nos sincères condoléances.

CARNET SOCIAL :

Mlle Colombe Dumas, de Québec, chez ses parents, M. et Mme Léopold Dumas.

M. et Mme Iberville Larivière, chez M. Alfred Larivière.

Le Dr et Mme Groleau, ainsi que leur fille, Louise, en voyage à Québec.

Mme Antonio Rhéaume, de Waterville, en promenade chez M. et Mme Odilon Bélanger.

Mlle Ninette Dulac, de Saint-Georges, chez M. et Mme Armand Létourneau.

—M. Ralph McCollough, de Québec, chez ses parents.

NAISSANCES :

Joseph, Claude, Richard, enfant de M. et Mme Lauridan Gennesse. Parrain et marraine, M. et Mme Alexandre Gagné.

—Joseph, Gabriel, Lionel, Jeanot, enfant de M. et Mme Paul-Aimé Fortin. Parrain et marraine, M. et Mme Lionel Gauthier.

—Marie, Christiane, Yolande, enfant de M. et Mme Gaston Paquet. Parrain et marraine, M. Denis Paquet et Mlle Yolande Gagné, oncle et cousine de l'enfant.

—Marie, Francine, Louise, enfant de M. et Mme Hugues Paquet. Parrain et marraine, M. et Mme Emile Bouchard.

—Marie, Aline, Johanne, enfant de M. et Mme Henri Leclerc. Parrain et marraine, M. et Mme Firmin Veilleux.

Nos félicitations.

N.D.L.R. — Nos lecteurs de St-Côme sont priés de prendre note que la correspondante de notre journal dans cette localité est maintenant Mlle Lucette Létourneau. Vous devrez donc communiquer vos nouvelles à Mlle Létourneau qui se chargera de nous les faire parvenir chaque semaine.

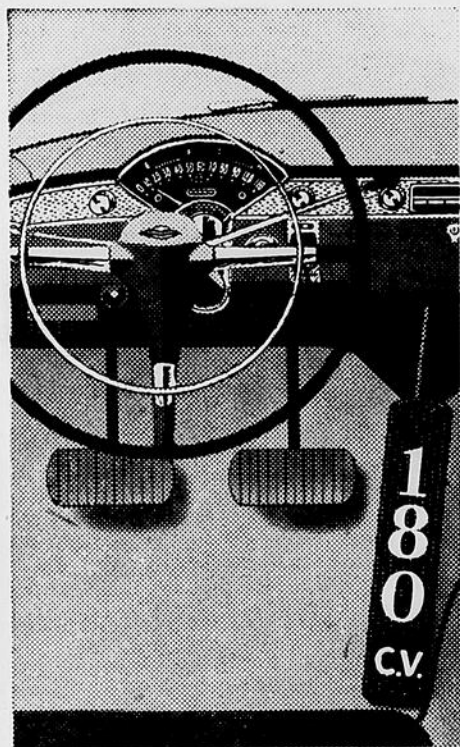
Plus de 8,000 Canadiennes ont suivi les cours de soins à domicile donnés par la Croix-Rouge

LES BLANCHISSAGES JUSQU'ICI

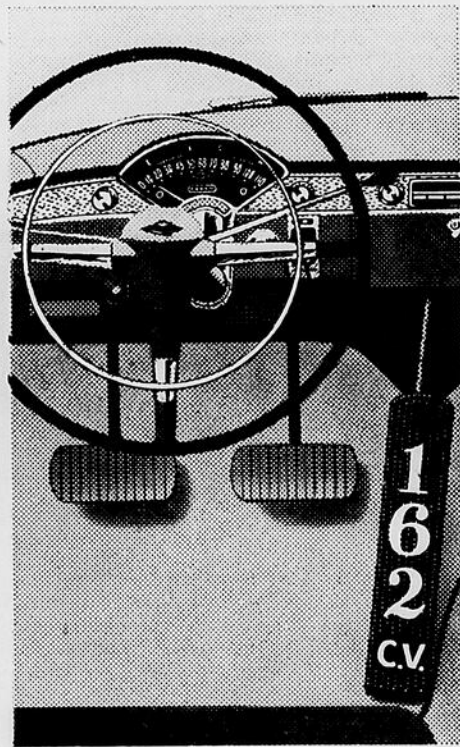
Les Canadiens de Montréal et les Bruins de Boston ont été le moins souvent blanchis jusqu'ici dans la ligue Nationale de hockey. Au 8 janvier, deux fois seulement ces deux clubs avaient été victimes du coup de pinneau: Les Rangers de New-York et les Maple Leafs de Toronto avaient été blanchis trois fois chacun. Pour les Red Wings de Détroit, il s'agissait de 4 blanchissages et de 5 pour les Black Hawks de Chicago.

Ce sont les Bruins de Boston qui ont réussi les blanchissages contre les Canadiens. Les Maple Leafs de Toronto ont réussi le même exploit contre le Détroit, avec un en plus. L'autre coup de pinneau contre le Détroit a été administré par le Canadien. Cependant, le Détroit a la distinction d'avoir blanchi les autres clubs le plus souvent, soit 6 fois dont 2 contre les Rangers et le Chicago et 1 contre le Toronto et le Boston. Le Montréal, le Boston et le Toronto ont réussi quatre blanchissages contre les trois autres clubs. Quant aux Rangers, ils n'avaient obtenu qu'un blanchissage tandis que les Hawks étaient en quête de leur premier.

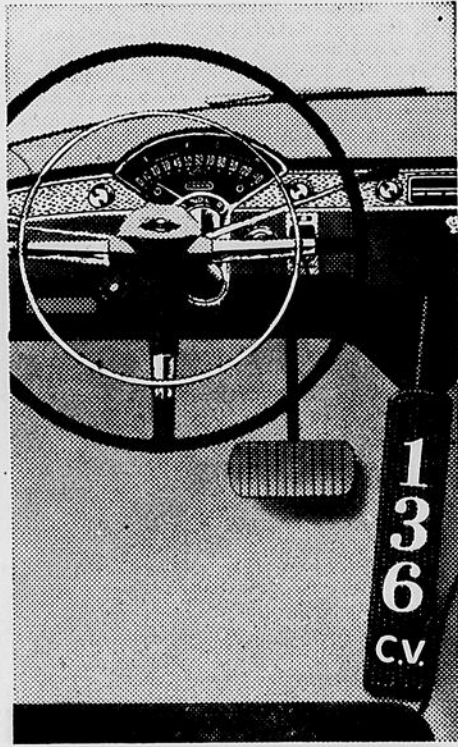
Combien voulez-vous de "chevaux"?



Le V8 "Super Turbo-Fire" a toutes les caractéristiques les plus récentes des Chevrolet V8... auxquelles s'ajoutent encore un système jumelé d'échappement et un carburateur à quatre conduits, facultatifs moyennant supplément.



Le V8 "Turbo-Fire" a une course de piston ultra-courte, réduisant énormément la friction. Plus léger, moins encombrant que les autres V8, il offre un taux de compression de 8 à 1 et un système électrique de 12 volts amélioré et plus sûr.



Le "Blue-Flame 136" avec Powerglide* vous offre la transmission automatique à un prix modique. La Synchro-Mesh et la surmultiplication Touch-Down rendent vraiment prodigieux le rendement de ses six cylindres à soupapes en tête. Poussoirs de soupapes hydrauliques qui assourdissent les bruits.

Et cette élégance qui dame le pion aux voitures les plus coûteuses!

Quel que soit le moteur de votre choix, vous apprécierez l'éblouissante nouvelle carrosserie Chevrolet pour sa grâce élancée. Grâce au pare-brise enveloppant, l'horizon est à vous, aux quatre points cardinaux. Comme dans les voitures de grand luxe, vous bénéficiez de la souplesse de la suspension avant Glide-Ride, de la stabilité des ressorts arrière "élargis". Vous avez le choix de trois systèmes modernes de transmission, une gamme complète d'accessoires, et tout cela à des prix remarquablement bas, dans la série des voitures les moins dispendieuses au Canada! Prenez le volant d'une Chevrolet et vous serez maître de la route!



Le coupé sport Bel Air.

La CHEVROLET

motoramic

L'auto qui dame le pion aux voitures les plus coûteuses!



Une valeur General Motors

C-1455CF

GARAGE NATIONAL INC.

SAINT-GEORGES-EST, BEAUCE

Ste-Marie prend la première

Offrant une défensive plus étanche, les hommes de Roddy Roy gagnent par 7 à 5. — Jack Armstrong récolte deux buts pour les vainqueurs. — Mentis en fait autant pour le Beauceville. — G.-R. Poulin joue une de ses meilleures parties de la saison. — La mise en échec fut assez dure. — Une foule de 3,500 personnes assiste à la rencontre.

Deuxième partie jeudi soir

Une foule de 3,500 amateurs s'était rendue au Colisée pour assister à cette première rencontre de la série finale de 4 de 7 entre le Ste-Marie et L'Éclairer de Beauceville, et personne ne fut déçu si ce n'est les chauds partisans du Beauceville qui auraient aimé voir leur équipe triompher.

Dès la mise au jeu, on réalisa que l'on assisterait à du jeu de détail où les deux équipes se surveillaient mutuellement pour ne pas se donner de chances de compter le premier point. Les premières montées se firent rapidement mais pas trop dangereuses, et à 1.17, Pelletier, du Ste-Marie, attrapa la première punition de la rencontre pour avoir cinglé. Le Beauceville tenta vainement de profiter de cet avantage numérique, mais le Ste-Marie se défendit bien. Dès le retour de ce joueur, les vainqueurs portèrent la rondelle dans le territoire du Beauceville et Chevalier reçut le disque à la ligne bleue, décocha un dur lancer et la rondelle se logea dans le haut du filet.

Les deux équipes envoyèrent leurs troisièmes lignes et le jeu ralentit quelque peu. Le Ste-Marie se montra menaçant vers la septième minute, mais le Beauceville refoula ses assauts. Par la suite, le jeu devint un peu plus rude et Renaud fut puni. Au retour de Renaud, une mise au jeu se fit dans la zone du Ste-Marie et la rondelle y demeura, et Léo Morin lança en direction de Dawson mais G. Poulin reçut ce lancer sur lui et, pivotant rapidement sur lui-même, il déjoua Dawson sur un lancer de revers. Quelques instants plus tard, L'Éclairer porta à nouveau la rondelle dans la zone adverse et G. Poulin et G. Lachance firent du beau jeu et, finalement, ce dernier évita habilement le dernier joueur de défense et déjoua Dawson pour donner l'avance à son équipe.

À 12.58, Chevalier et Poulin furent punis pour rudesse et durant leur absence, Beauceville reprit l'avantage du jeu, mais le rusé Jack Armstrong se faufila jusqu'à Bélanger qu'il déjoua en faisant une habile feinte. Beauceville et Ste-Marie rivalisèrent d'habileté et de vitesse dans les minutes qui suivirent. Les troisièmes lignes revinrent au jeu à nouveau mais, au retour de la ligne de J. Armstrong, Bélanger eut fort à faire pour les empêcher de compter. Le Beauceville eut un léger avantage du jeu dans cette première période, mais le Ste-Marie se montra très menaçant autour des filets.

Dès le début du second engagement, les deux équipes firent de belles poussées, mais les deux gardiens de buts furent solides. À 2.04, le Beauceville débaya mal sa zone et Cazeau en profita pour passer à Pierre Raymond qui ne fit pas d'erreur devant Bélanger. Une minute plus tard, Gérard Poulin, qui patina à une allure endiablée durant toute la

rencontre, se rendit jusqu'à Dawson qui bloqua, mais J.-P. Lachance prit le retour pour déjouer un Dawson impuissant.

Rancourt fut puni à 7.36 pour avoir accroché et il restait un peu moins d'une minute à faire à ce dernier quand Renaud et J. Armstrong furent punis pour rudesse. Avant la fin de la sentence de Dionne, Chevalier fut puni pour avoir fermé la main sur la rondelle. Au retour de Chevalier, ce dernier passa la rondelle à Dubéau qui déjoua habilement Renaud et se rendit près de Bélanger pour le prendre en défaut sur un lancer qui ricocha sur ses jambières. Ce point redonnait l'avance au Ste-Marie. Quelque 19 secondes plus tard, Mercier porta le compte à 5 à 3 quand il prit Bélanger en défaut sur un lancer de revers. Ce dernier parut faible sur ce but. Gilles Armstrong se fit blesser à la figure à la fin de cet engagement et dut se retirer.

Au début de la dernière session, Raymond obligea Bélanger à bloquer habilement et à retenir la rondelle. Dès la mise au jeu, Jack Armstrong compta pour porter le pointage à 6 à 3. À 1.58, Pichette fut puni et cela eut pour effet de ralentir momentanément l'offensive du Beauceville qui tentait de reprendre le terrain perdu. Mentis rata une belle chance vers la cinquième minute. Roddy Roy fut puni pour rudesse à 7.06 et le Beauceville eut beaucoup de misère à organiser une attaque dangereuse devant un Ste-Marie qui se défendit très bien. Au retour de Roy, L'Éclairer força le jeu et Smith fut chanceux de conserver la rondelle sur son corps, ce qui permit à Mentis de compter. À la suite d'une mise au jeu dans leur zone, le Beauceville se fit faire un autre point quand Roddy Roy capta la rondelle à l'avant de la cage pour ne donner aucune chance à Bélanger.

À la seizième minute, Mentis reçut une passe de Hayfield pour se sauver rapidement et aller déjouer Dawson sur un lancer bas. Tirant de l'arrière par deux points, le Beauceville tenta vainement de profiter d'une punition à Gravel. Il continua d'attaquer, mais l'arrière-garde des vainqueurs se montra solide, de même que Dawson.

Première période

Ste-Marie : Chevalier (Gravel)	3.39
B'ceville : G. Poulin (Morin)	12.20
B'ceville : G. Lachance (G. Poulin)	12.47
Ste-Marie : J. Armstrong (Cazeau)	
Punitions : Pelletier, Renaud, Chevalier, G. Poulin.	

Deuxième période

Ste-Marie : Raymond (Cazeau et J. Armstrong)	2.04
B'ceville : J.-P. Lachance (G. Poulin, G. Lachance)	3.04



Donner c'est servir l'humanité

La Croix-Rouge compte sur votre aide pour secourir les sinistrés et pour maintenir ses 10 autres services essentiels.

Donnez généreusement à la

CROIX-ROUGE

Objectif pour le Québec: \$1,096,100—du 26 février au 12 mars

Quartier général de la campagne:

M. Vincent Rodrigue

St-Georges-Est

Ste-Marie : Dubéau (Chevalier)	17.43
Ste-Marie : Mercier (G. Armstrong, Roy)	18.02
Punitions : Rancourt, Renaud, J. Armstrong, Dionne, Chevalier.	

Troisième période

Ste-Marie : J. Armstrong	36
B'ceville : Mentis (Smith, Hayfield)	9.33
Ste-Marie : R. Roy	14.52
B'ceville : Mentis (Hayfield)	16.24
Punitions : Pichette, Roy, Dubéau, Gravel.	
Arbitres : F. Roy et R. Langevin.	

UN NOUVEAU...

(suite de la première page)

L'échange direct entre les localités situées sur ce parcours sera aussi plus facile et plus rapide. De plus, on pourra poster ses lettres et ses colis plus tard dans la journée tout en étant assuré de leur livraison dans un délai aussi court qu'auparavant.

Tous les bureaux de postes entre St-Prospère et Vallée-Jonction bénéficieront du nouveau service de même que les autres bureaux qui dépendent de ces beaux-clés : Saint-Prospère (St-Aurèle et St-Zacharie), Quatre-Chemins (St-Benjamin et Morisset Station), St-Georges (St-Robert, St-Gédéon, St-Martin, St-Jean Lalande, St-Philibert, St-René, St-Benoît, St-Côme, St-Théophile et Bureau Lacroix), Notre-Dame des Pins (St-Simon les Mines), Beauceville (St-Alfred) et St-Joseph.

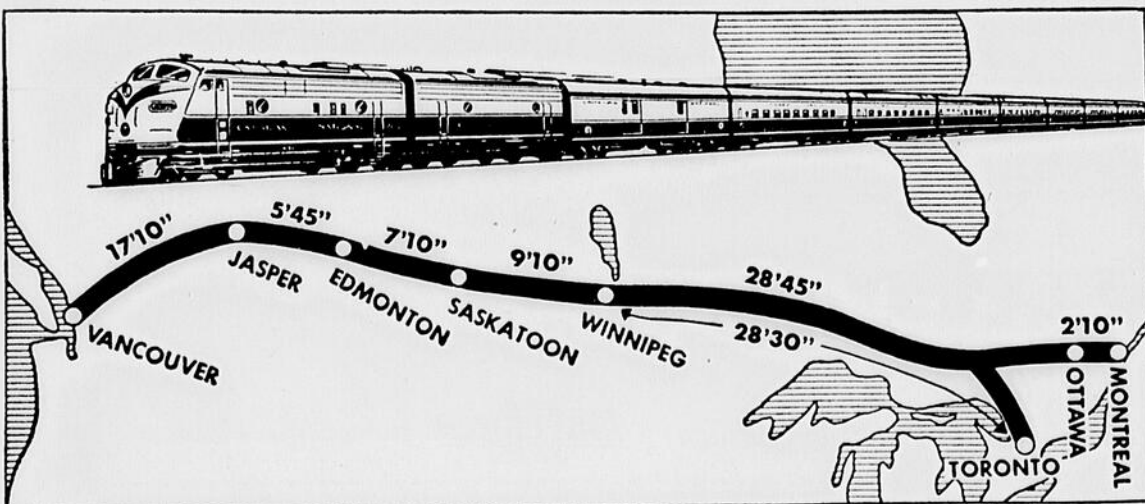
En résumé, le système de transport du courrier par camion offrira trois avantages importants : 1) Possibilité d'expédier plus tard dans la journée avec les mêmes résultats qu'auparavant. 2) Réception des journaux et des colis plus à bonne heure. 3) Echange entre les localités de la région plus rapide.

Il peut y avoir des inconvénients dans ce nouveau système, mais les avantages susmentionnés laissent sûrement prévoir une amélioration intéressante dans notre service postal régional.

EN QUELQUES LIGNES

La Croix-Rouge canadienne fournit chaque semaine des films qui sont présentés dans les hôpitaux d'anciens combattants.

MONTREAL-VANCOUVER EN 73 HEURES 20 MINUTES



Le "Super Continental", le nouveau train rapide du Canadien National entre Montréal et Vancouver, entrera en service le 24 avril prochain dans les deux sens. Il réduira de 14 heures 5 minutes la durée du parcours entre les deux villes. Tiré par une puissante loco-

motive diesel de grande ligne, le "Super Continental" sera entièrement composé de wagons neufs. Il quittera Montréal tous les jours à 3 h. 25 de l'après-midi et franchira la distance qui sépare cette ville de Vancouver en 73 heures et 20 minutes. Dans l'autre sens il quittera Vancouver à

2 h. 15 de l'après-midi pour arriver à Montréal 72 heures et 5 minutes plus tard. Les chiffres qui apparaissent sur le croquis ci-haut indiquent le temps que mettra le "Super Continental" entre les diverses grandes villes canadiennes qu'il dessert. (Photo Canadien National)

LA SEMAINE DE LA CANNE BLANCHE

Par le sens du touché, l'aveugle apprend le "BRAILLE". Ce système lui permet de distinguer l'heure, le poids des quantités sur une balance, et l'étude des la géographie sur cartes en relief. Les résultats obtenus confirment indubitablement la devise : "Développons sa personnalité avant tout".

La canne blanche est le symbole de la cécité. Elle est aussi le signe de la prudence et d'une légitime fierté. Il existe au Canada des autres clubs. Des secrétaires aveugles écrivent et lisent en Braille les minutes des diverses assemblées. Un programme éducatif et récréatif permet à chacun de suivre des cours de pratique oratoire, ou de participer à des tournois de quilles. La semaine de la canne blanche est dirigée conjointement par le Conseil canadien des Aveugles et l'Institut National Canadien pour les Aveugles, dont la devise est : "Développons sa personnalité avant tout".

Cette semaine de la canne blanche vise à créer une sympathie plus compréhensive du public envers les aveugles se servant d'une canne blanche; ces égards atténuent ainsi la perte de leur vision et font ressentir les aptitudes que

les aveugles possèdent et veulent bien exercer. La devise du Conseil canadien des Aveugles peut donc se résumer en ces termes : "Oublions son infirmité et ne considérons que son habileté".

Lorsque vous offrirez votre bras à un aveugle, il lui sera facile de vous suivre. Par ce geste, vous lui facilitez grandement la tâche de se rendre à son travail. En retour, l'aveugle apporte sa contribution à la société, et cela, au même titre que tout citoyen.

Secrétaire administrateur

EXCURSIONS À FORFAIT

Montréal. — M. H. J. Nevin, gérant du Service du tourisme et des congrès du Canadien National, annonce une nouvelle excursion de quatre jours à prix forfaitaire dans la péninsule de Gaspé.

Ces excursions s'effectueront chaque jour durant les mois de juillet et août, et l'on pourra faire des arrangements spéciaux pour des voyages en juin et septembre.

Chaque excursion partira de Mont-Joli et se fera dans des voitures privées dont le chauffeur est en même temps un guide qui connaît bien les légendes et l'histoire de la côte gaspésienne.

PETITES ANNONCES

LOGEMENT A LOUER

Très propre, pour deux ou trois personnes, chauffé, courant 220 volts, réservoir électrique pour eau chaude, chambre de bain. S'adresser à : Tél. 581.

MAISON A VENDRE

GRANDE maison de 4 logements sur la 2e avenue à St-Georges. Excellente pour poste de commerce. Beaux revenus. A vendre à prix raisonnable. S'adresser au Progrès de St-Georges, St-Georges, Beauce, P.Q., Tél. 681-w. (J.n.o.)

PROPRIETE A VENDRE

SITUÉE sur la 1ère avenue à St-Georges, au No. 527. Epicerie licenciée, avec poste d'essence, établie depuis trente ans. Bon poste et bonne clientèle. Grande bâtisse de 38 x 58, 2 loyers sont occupés, un troisième libre à l'acheteur. Bon revenu. Bonnes conditions pour acheteur sérieux. A vendre pour cause de maladie. S'adresser au No. 527, 1ère avenue, St-Georges. A la même adresse, à vendre : machinerie à bois, tels que planeur, carroyeur, scie à ruban, chapeur, mortaiseuse, quatre moteurs, tour à fer et à bois, etc. (J.n.o.)

MAISON A VENDRE

A bonnes conditions, pour déménager, grandeur 20 x 38. S'adresser à Philippe Roy, 27ème Rue, St-Georges-Est. (1 mars-4 fs)

A VENDRE

MOULIN à scie stationnaire, en parfaite condition avec bassin pour chauffer le bois. Prés de la route nationale; dans un centre pour le bois mou et franc, environ 100 milles de Montréal. Prix: \$16,000.00. Comptant : \$6,000.00, balance: \$1,000.00 par année. S'adresser à J. M. Aubé, 10427 Bruchésie, Montréal, Qué. (3 fs-8 fév.)

A VENDRE

MOULIN SCIE à vendre avec terrain, machinerie, etc. S'adresser à Rosaire Grondin, St-Martin. (2 déc. J.N.O.)

A VENDRE

EMPLACEMENT à vendre à St-Côme, 135 de long par 50 de large. S'adresser à Eddy Morin, St-Côme, Beauce. (14 fév. — 4 fs)

POELE A BOIS à vendre avec brûleur à l'huile en parfaite condition. Téléphoner à 279. Bonne condition. (26 mal)

MAISON A VENDRE

Située sur la 22ème Rue, No. 77. 12 appartements, fournaise air chaud, grand parterre avec arbres d'ornementation et grand terrain. A vendre pour cause de départ. S'adresser à P. A. Poulin, voyageur, St-Georges-Est, Tél. 39. (1 fs)

MAISON A VENDRE

MAISON à vendre, comprenant 2 logements bien organisés, ainsi que 3 garages pour autos. Site enchanteur situé au centre des affaires à Beauceville-Est. Grand terrain isolé avec beaucoup d'arbres, s'étendant à la rivière. Endroit idéal pour résidence privée. Peut servir d'hôtel, auberge, etc., à vendre pour cause de maladie, à de bonnes conditions. S'adresser à Edouard Jolicoeur, Beauceville-Est, Tél. 392.

MAISON A VENDRE

MAISON à vendre, sur la Première Avenue. Grande propriété: 60 x 30. Excellent poste de commerce. S'adresser à: Succession Délias Méthot, Ville St-Georges, Beauce. (4 fs-8 fév.)

MAISON A VENDRE

BELLE OCCASION. Maison neuve avec grand terrain, sur le Boulevard Lacroix à St-Georges. Chauffage central, sept appartements, chambre de bain, garage, prix raisonnable. Cause de vente: départ. S'adresser à: J. Rhéo Bolduc, 124 Boulevard Lacroix, Saint-Georges-Est, Tél. 34. (J.n.o.)

Les livres

"SUR LA BRECHE" paraîtra bientôt

"SUR LA BRECHE", de Béatrix Boily aux Editions Chanteclerc. C'est un roman animé, vigoureux, dont la langue est pétillante, truffée de figures arrachées à la terre, où l'âme beauceronne témoigne d'un grand attachement, d'un amour qui dure depuis des siècles à son coin privilégié. Les hommes et les femmes respectueux et fiers de la foi reçue, de la tradition des aïeux sont campés à même le roc dur des côtes et restent debout et droits sous les bourrasques... Tout vibre dans la haine, dans l'amour, dans les chants. L'écho de la vallée en transmet les sons, les aveux timides, les querelles, les mots durs, et aussi les plaintes dans les sanglots...

Dans la vie de tous les jours, on sent le souffle des vaillants à la tâche dure sous le faix, les ardeurs avides d'espace, aussi les hardis dans les gestes. Mais point de terrain boueux de savane où s'enlissent les personnages... mais sous pieds est la glaise dure qui colle aux semelles et qui retient malgré tout...

Des situations les plus cocasses et aussi des plus tragiques animent le roman où les trouvailles abondent dans un style bien aéré. Des pages touchantes de poésie sont racontées de façon vivante, pittoresque où s'entrecroisent la verve narrative et la sincérité à même l'accent de la région... C'est de l'eau claire, pure qui sourd, qui se dégage des lieux et des êtres que l'auteur raconte avec humour et tendresse.

Il faut lire "SUR LA BRECHE" afin de rire et pleurer.

Les Editions Chanteclerc Ltée, 8125 Boul. St-Laurent, Montréal-11.

"JULES FOURNIER, journaliste de combat" par Adrien Thério

Adrien Thério n'est pas un inconnu. En 1953, il publiait son premier roman: les Brèves années que la critique accueillait avec enthousiasme à cause de la promesse que son auteur donnait d'une brillante carrière d'écrivain. C'était le roman de l'adolescence, plein de charme et de souvenirs d'enfance racontés dans le plus simple appareil de la vérité quotidienne.

Après avoir obtenu une maîtrise en art et un doctorat en philosophie de l'Université Laval, Adrien Thério fit un stage d'études à l'Université Nationale de Mexico. Nous le retrouvons ensuite à l'Université Harvard de Cambridge, aux U.S.A., où il est boursier de la Rockefeller Foundation. Ces années d'études terminées, il devient professeur de français au Collège Bellarmine de Louiseville, dans le Kentucky, et c'est alors qu'il nous livre son importante étude sur Jules Fournier, journaliste de combat.

Son analyse de la vie et de l'oeuvre de Jules Fournier mérite de retenir l'attention à plus d'un titre. C'est pour mieux faire connaître à la génération d'aujourd'hui celui qui fut avec Olivier Asselin, un des grands piliers du mouvement nationaliste dont Bourassa était le chef, que l'auteur s'est appliqué à mettre en relief la figure de cet homme qui mit tous ses dons d'écrivain au service de nos causes politiques. D'abord successeur d'Asselin au journal Le Nationaliste, Jules Fournier fonda en 1911 l'Action qu'on n'hésite pas à classer comme le journal le plus français qui se soit publié au pays. Si Jules Fournier mérite de survivre à plus d'un égard, il le mérite surtout à cause de son talent d'écrivain et de sa valeur exceptionnelle de journaliste. Par l'évocation de cette grande figure, Adrien Thério nous ramène au coeur même de cette période de notre histoire qui gravite autour des années 1900, période si fertile en débats passionnés.

Jules Fournier, journaliste de combat, un volume de 245 pages, format: 8 1/2 x 5 3/4. Aux éditions Fides, Montréal. En vente partout au prix de \$2.00.

"COMMENT REUSSIR MES ETUDES" par Pierre Ricour

Pierre Ricour est bien connu du public canadien. En 1944, il publiait un premier ouvrage, La Conquête de la Paix, dans lequel il dressait le bilan de la situation internationale et analysait les conditions pré-requises à l'avènement d'une paix véritable. La

critique a unanimement loué l'ampleur des perspectives et l'élégance du style.

Mais c'est le pédagogue qui s'affirme de plus en plus chez Pierre Ricour. Diplômé des universités de Paris et de Grenoble, linguiste distingué, professeur de rhétorique depuis plus de vingt ans, notre auteur s'emploie avec ardeur à rehausser le niveau des études secondaires. De 1942 à 46, il collabore à plusieurs revues canadiennes, notamment: La Revue Dominicaine, La Revue de l'Université d'Ottawa, L'Action Universitaire, L'Ecole Canadienne, etc. En 1953, il publie Les Humanités Gréco-latines idoles ou vrais dieux et marque ainsi une étape d'importance dans le grand débat qui s'élabore autour de l'enseignement du grec et du latin au cours secondaire.

C'est aux conditions psychologiques du succès dans les études que se réfère le présent ouvrage de monsieur Ricour. Comment réussir mes études s'adresse d'abord à tous les élèves. Il leur recommande de se montrer logiques, pratiques, ambitieux et confiants dans leur travail. Sans prétendre fournir un catalogue de recettes infaillibles, l'auteur donne des précisions très détaillées sur les meilleures méthodes de travail, tout en dénonçant les illogismes qui empoisonnent la vie scolaire. Les parents soucieux d'assister leurs fils ou leurs filles dans les efforts qu'exige leur travail d'étude voudront certainement lire cet ouvrage.

COMMENT REUSSIR MES ETUDES, un volume de 108 pages, format: 7 3/4 x 5 1/4. Aux Editions Fides, Montréal. En vente partout au prix de \$1.25.

SAINT-MARTIN

BAPTEMES:

Le 6 février, Marie, Christine, Mireille, fille de M. et Mme Paul-Henri Rancourt (Irène Bolduc). Parrain et marraine, M. et Mme Raymond Rodrigue, de Québec, oncle et tante de l'enfant, remplacés par M. et Mme Doris Fortin.

—Le 10 février, Marie, Julie, Andrée, Huguette, fille de M. et Mme Normand Tanguay (Gemma Rancourt). Parrain et marraine, M. et Mme Appolinaire Rancourt, oncle et tante de l'enfant.

—Le 11 février, Joseph, Daniel, Maurice, fils de M. et Mme Joseph Poulin (Jeanne d'Arc Carrier). Parrain et marraine, M. et Mme Maurice Carrier, oncle et tante de l'enfant, remplacés par M. et Mme Lucien Carrier, de St-Robert Bellarmine.

—Le 27 février, Joseph, Yves, Marcel, fils de M. et Mme Hormisdas Quirion (Emérentienne Roy). Parrain et marraine, M. et Mme Josaphat Roy, oncle et tante de l'enfant.

—Le 27 février, Joseph, Germain, Gaston, fils de M. et Mme Alcide Cliche (Yvette Bolduc). Parrain et marraine, M. et Mme Lionel Paré, oncle et tante de l'enfant.

Nos félicitations.

FUNERAILLES:

Un bel hommage d'estime a été rendu vendredi, le 25 février, à M. Ernest Morin, époux de Dame Odile Foster, décédé le 21 février, à l'âge de 55 ans et 3 mois.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Thomas-P. Cloutier, curé de la paroisse, lequel chanta également le service, assisté de diacre et sous-diacre.

La croix était portée par M. Florian Poulin, accompagné de M. Mathias Morin, cousin du défunt.

La dépouille mortelle était portée par MM. Roch, Michel, Gaston, Yves, Guy et Richard Morin, tous fils du défunt.

Le deuil était conduit par son épouse, accompagnée de son frère, M. Odile Foster; ses enfants: Jean-Pierre et Rémi, de St-Martin, M. et Mme Maurice Bisson (Gabrielle), de L'Ancienne-Lorette, M. et Mme Paul-Emile Veilleux (Jacqueline), de Saint-Martin, M. et Mme Louis Poulin (Gemma), de Saint-Georges, Mlle Suzanne et Henriette Morin, de St-Martin; ses belles-filles, Mme Roch Morin, de Saint-Martin, et Mme Michel Morin, de Bingham, Maine; sa soeur, Mme Lucien Rodrigue (Hélène), de Québec; son frère, M. Alcide Morin, de St-Camille; ses beaux-frères et belles-sœurs, Mme Alcide Morin, de St-Camille, M. Lucien Rodrigue, de Québec, Mme

Walter Morin, de St-Martin, Mme Emery Morin, de St-Georges, M. et Mme Dollard Foster, de Bingham, Maine, M. Albert Lamontagne, Mme Oscar Lagueux, d'East-Angus; ses petits-enfants, Marcelle, Martine, Huguette, Ghislaine et Marc Bisson, de L'Ancienne-Lorette; ses neveux, MM. Laval et Gaetan Lagueux, d'East-Angus, Jacques et Denis Rodrigue, de Québec, Alexis Morin, de St-Martin; ses cousins et cousines, Mme Mathias Morin, de St-Martin, Mme Georges Poulin, de St-Camille, M. Léopold Bureau, de Québec, MM. Nelson et Joseph Morin, de St-Georges, Mme Alfred Veilleux, de St-Georges, M. et Mme Alexandre Morin, de St-Anselme, M. Wellie Rodrigue, de St-Jean de Lalande, M. et Mme Emile Poulin, d'East-Angus, Mme Charles Rancourt, de St-Martin, et un grand nombre d'autres parents et amis.

Nos sincères condoléances à la famille en deuil.

SAINT-AURELIE

VA-ET-VIENT:

M. et Mme Léon Maranda, MM. Marc Giguère et Philibert Beaudoin, de passage à Québec, la semaine dernière.

—M. et Mme Achille Vachon, M. Alphonse Gagné et Mme Jos. Beaudoin sont allés aux funérailles de Mme Henri Bégin, de St-Georges.

DECES:

Mme Henri-Louis Maranda (M.-Claire Fortin) laisse pour pleurer sa perte, son époux, M. Henri-Louis Maranda, et dix enfants: Renée, Jacques, Richard, Paul, Yves, Louise, Claude, Josette, Gisele, Monique et Marie-Claire; son père et sa mère, M. et Mme Joseph Fortin; ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Adélaïde Fortin, M. et Mme Roméo Fortin, Mme Arthur Giguère (Yvonne), Mme Adrien Larochelle (Maria), Mme Laurent Maranda (Fernan-

de), et Simone. Elle laisse également plusieurs oncles et tantes, cousins et cousines.

Le service funèbre eut lieu mardi, à 10 heures, en l'église de Ste-Aurèle.

Le cercueil était porté par MM. Gérard Fortin, Oliva Fortin, Emile Maranda, Armand Morin, Léonard Giguère et Charlemagne Maranda, tous cousins de la défunte.

Nos sincères condoléances à la famille en deuil.

NAISSANCES:

A M. et Madame Euchariste Thomson une fille, Martine. Parrain et marraine, M. et Mme Antonio Thompson.

—A M. et Mme Henri-Louis Maranda (M.-Claire Fortin) une fille, Marie-Claire. Parrain et marraine, M. et Mme Victor Giguère.

Nos félicitations.

SAINT-ZACHARIE

BAPTEMES:

19 janvier: Marie, Germaine, Henriette, fille de M. et Mme Léopold Lebel (Cécile Poulin). Parrain et marraine, M. et Mme Ernest Bourque, de St-Georges.

21 janvier: Jos., Serge, Ernest, fils de M. et Mme Emile Poulin (Edwige Breton). Parrain et marraine, M. et Mme Ernest Breton.

21 janvier: Jos., Victor, fils de M. et Mme Luc Bolduc (Marie-Paule Dutil). Parrain et marraine, M. et Mme Henri Guay.

21 janvier: Jos., Jean, Denis, fils de M. et Mme René Tanguay (Gisèle Faucher). Parrain, M. Aurèle Faucher; marraine, Mlle Véronique Faucher.

24 janvier: Jos., Antoine, Roland, fils de M. et Mme Raoul Gagné (Madeleine Lebreux). Parrain et marraine, M. et Mme Antoine Rancourt.

30 janvier: Jos., Albert, Richard, fils de M. et Mme Albert Houle (Rosilda Vachon). Parrain et marraine, M. et Mme Al-

QUART D'HEURE DES MALADES

La prochaine émission mensuelle destinée aux malades aura lieu le 4 mars, premier vendredi du mois, à 5 heures, sur le réseau français de Radio-Canada. Le R. P. Albert Dontigny, s.j., donnera la causerie. On est prié de faciliter aux malades l'audition de cette émission, soit dans les hôpitaux, soit à leur domicile.

bert Gosselin.

30 janvier: Jos., Roger, fils de M. et Mme Armand Couture (Marie-Jeanne Maheux). Parrain et marraine, M. et Mme Léopold Larivière.

1er février: Marie, Marcelle, fille de M. et Mme Raoul Roy. Parrain, M. Honorius Guay; marraine, Mlle Virginie Guay.

2 février: Marie, Line, Nicole, fille de M. et Mme Arthur Lepage (Gisèle Giroux). Parrain et marraine, M. et Mme Alfred Landry.

4 février: Jos., Gilles, Henri, fils de M. et Mme Cyrille Turgeon (Laurette Faucher).

7 février: Marie, Jocelyne, fille de M. et Mme Gérard Morin (Emérentienne Lamontagne).

7 février: Marie, Bibiane, Jacinthe, fille de M. et Mme Bernard Lamontagne (Marie-Laure Fecteau). Parrain et marraine, M. et Mme P.-Eugène Fecteau.

MARIAGE:

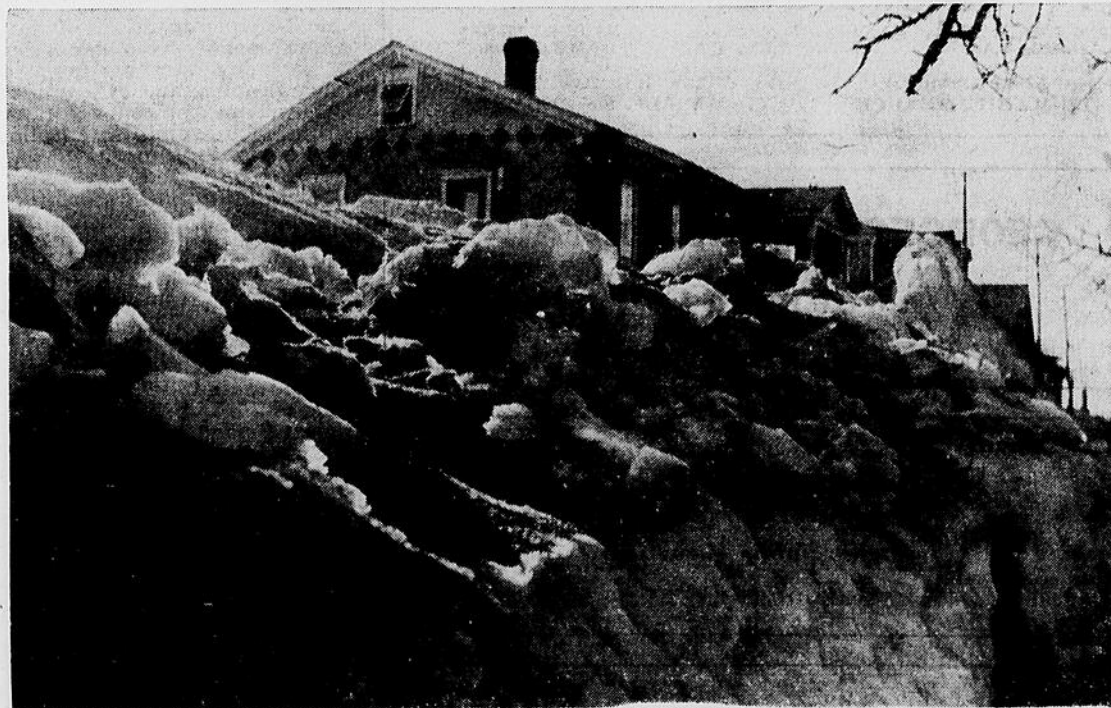
Le 25 janvier: M. Armand Rodrigue, fils de M. et Mme Albert Rodrigue, à Mlle Lydia Poirier, fille de M. et Mme Cléophas Poirier.

DECES:

Le 31 janvier: est décédé accidentellement, M. Adalbert Grondin, époux de Rita Poirier, à l'âge de 29 ans.

Le 7 février: est décédé M. Alex. Fecteau, époux de Yvette Lebel, à l'âge de 33 ans et 10 mois.

926 POOLS VENDUS — AVEZ-VOUS ACHETÉ LE VÔTRE ?



On revient souvent à la débâcle de 1928 quand il s'agit d'illustrer les conséquences de cet événement annuel. Cette année-là en effet, le départ des glaces fut particulièrement désastreux sur la première Avenue à St-Georges. La photo supérieure a été prise de l'endroit où est située maintenant la salle des Chevaliers de Colomb; derrière cette imposante barrière de glace, on aperçoit la résidence de M. Délias Méthot. En bas, la même scène, vue d'un autre angle. On peut alors constater la puissance des éléments qui ont littéralement arraché un coin de la maison Méthot.

Cartes Professionnelles

THERESE LEMAY-LAVOIE AVOCATE

Heures de bureau: 3h. à 6h. p.m. tous les jours sauf le samedi.
EDIFICE CENTRAL

TEL. 551 — 1ère AVE EST — ST-GEORGES

PAUL-E. BAILLARGEON AVOCAT

VILLE SAINT-GEORGES, Beauce

Dr L.-P. GAGNON Chirurgien-Dentiste

1ère Ave — Tél. 278
VILLE ST-GEORGES

Dr L. P. PELCHAT Chirurgien-Dentiste

Edifice Veilleux — Tél. 351
1ère Ave — St-Georges-Est

Victor RODRIGUE, prop.
Courtier d'Assurance, Agré

BUREAU: 1ère AVE
Téléphone: 49
Résidence: 279

CREPEAU & RODRIGUE ENR. ASSURANCES GENERALES

C. P. 10 — ST-GEORGES-EST, Bce — P. Qué.

RUEL, MOREAU & MYRAND Comptables Agréés — Syndic Licencié

LOUIS-ROBERT RUEL, L.S.C., C.A. REJEAN MOREAU, M.S.C., R.I.A., C.A. MAURICE MYRAND, M.S.C., C.A.

186 rue Notre-Dame, Tél. 335 STE-MARIE, BEAUCHE 339, 1ère Ave, Tél. 550 VILLE ST-GEORGES

GEORGES-E. THIBAUDEAU M. R. A. I. C. ARCHITECTE

TEL. 508 — ST-GEORGES DE BEAUCHE

GRÉGOIRE POULIN LICENCIÉ EN DROIT

Comptable public enregistré

TEL. 353 — ST-GEORGES-EST — 1ère AVE

DR VICTOR CLOUTIER

Coeur, Poumons, Foie, Intestins, Estomac, Pression artérielle
LE SOIR SUR RENDEZ-VOUS — AUCUN CAS DE MATERNITE

1ère AVE — ST-GEORGES-EST

VILLE ST-GEORGES

DR H.-G. HÉBERT b.s.c. MEDECIN VETERINAIRE

TEL. 123 — 352, 1ère AVENUE

DR RODOLPHE MAHEUX MEDECIN OMNI-PRATICIEN

Rayons-X, Electricité médicale.
Cas de maternité, Endocrinologie
Petite chirurgie, Traitements ambulatoires.

VILLE ST-GEORGES-EST — (Près du pont) — TEL. 61

DR PIERRE MORISSET MEDECIN SPECIALISTE

HEURES DE BUREAU: le jour: 2h. à 4 h.; le soir: 7h. à 8h.
Samedi après-midi et dimanche avant-midi sur rendez-vous.

ST-GEORGES-EST TEL. 228

DECES DE MLE AMANDA LOUBIER

Dimanche soir le 20 février à l'âge de 77 ans s'endormait pieusement dans le Seigneur Mlle Amanda Loubier, fille de feu France Loubier et de feu Dame Basile Maheux de St-Benoît.

Elle laisse dans le deuil, une sœur, Mme Zéphirin Cloutier, de St-Benoît. Cette personne bien charitable a élevé six enfants. MM. Arthur Dulac, Joseph Dulac, Mme Edouard Pépin, de St-Georges, Mme Archeslas Roy, de St-Benoît, Mme Joseph Gonthier, de St-Benoît, Mme Siméon Veilleux, de St-Georges ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Ses funérailles, sous la direction de la maison Gédéon Roy ont eu lieu en l'église St-Benoît jeudi le 24 février au milieu d'une grande foule.

La croix était portée par M. Elzéar Maheux, accompagné de M. Adolphe Maheux. Le cercueil porté par MM. Josaphat Gonthier, Léopold Poulin, Jacob Pépin, Lionel Gonthier, Réal Roy et Bertrand Loubier.

La levée du corps fut faite par M. le curé Bernard, de St-Benoît, qui a également chanté le service assisté des abbés Cloutier et Poirier de St-Georges.

M. le curé Bernard récita les dernières prières au champ des trépassés.

Aux familles que le deuil vient de frapper, nous offrons nos plus vives condoléances.

CONGRES DES TELEPHONISTES

Sous la direction de M. Maurice Martin, assistant général et surintendant du trafic de Québec Téléphone, se tenait récemment à Rimouski, la convention annuelle des téléphonistes en chef et des surveillantes de district de cette compagnie et ses filiales, "La Compagnie de Téléphone du Golfe Saint-Laurent" et "The Bonaventure and Gaspé Telephone Company Ltd". Depuis quelques années ces assises ont servi grandement à améliorer le service téléphonique et à uniformiser certaines procédures et ce, pour la plus grande satisfaction des quelque 30,500 abonnés desservis par Québec Téléphone et ses filiales, répartis dans une vingtaine de comtés de la province de Québec. Quatre conférencières se partageaient la direction des séances d'études; ce furent: Mlle Marie-Rose Dumont, Surveillante du Trafic de Rimouski, Mlle Marie-Paule Dulac, Surveillante de district et téléphoniste en chef, de Ste-Marie de Beauce; Mlle Ida Boudreau, Surveillante de district et téléphoniste en chef d'Amqui, Mlle Jeanne Côté, institutrice générale de Rimouski.

Mlle Suzanne Vermette, opératrice en chef dans notre ville et déléguée de la Cie de Téléphone Rural de St-Georges, adressa également la parole au cours du banquet qui suivit. Mlle Vermette, parlant au nom de toutes ses compagnes, remercia la direction de l'accueil chaleureux qu'on leur avait ménagé à Rimouski.

Le banquet, sous la présidence de M. T.-A. Bernier, vice-prési-

Dr H.-P. BLANCHET Médecin-Vétérinaire

Rue St-Henri — Tél. 680-W
VILLE ST-GEORGES-OUEST

JULES DE BLOIS

ARPEUTEUR-GEOMETRE
INGENIEUR-FORESTIER
104, 22ème Rue — Tél. 207
St-Georges-Est, Bce, Qué.

Dr ROGER LABRIE Chirurgien-Dentiste

Edifice Poulin & Grondin
VILLE ST-GEORGES — Tél. 761

Bureau: De 9 h. à 12 h.
et 1 h. à 6 h.

JEUNE HOMME! JEUNE FILLE!

POURQUOI VOUS ENNUYER?
Si vous désirez en avoir une seule sans vos goûts, vos désirs, votre nom.
Nous avons les photos. Inscrivez-vous.
CERCLE SOCIAL PSYCHOLOGIQUE ENR.
C.P. 219 ST-GEORGES, P.Q.

POURQUOI

elle est
douce...

O'Keefe a-t-elle tant de popularité? PARCE QUE de plus en plus nos gens trouvent que O'Keefe est la bière qu'ils ont toujours voulu—elle a si bon goût et elle est si douce.

**O'Keefe's
EXTRA
OLD STOCK
ALE**

O'KEEFES BREWING COMPANY LIMITED

LES ROUTES

J'aime les routes, les grandes et les petites, celles qui sont pleines d'ombre et celles qui sont soleillées, les routes qui serpentent, capricieuses et imprévues et celles qui, toutes droites, semblent s'en aller jusqu'à l'infini. J'aime les routes, toutes les routes. Il y en a qui descendent vers des ravins et d'autres qui montent comme une ascension vers l'idéal: elles sont pénibles, mais, pour qui sait les gravir, elles récompensent presque toujours de l'effort par la beauté de leur élévation. Il y a des routes dont on connaît toutes les pierres, toutes les fleurs, toutes les maisons, placées comme des jalons pour nous en faire mesurer la distance; il y a les routes nouvelles qui nous semblent longues parce qu'on les ignore: elles ont le charme de l'inconnu, l'attrait du mystère.

Les routes sont versatiles et changent d'aspect selon l'heure, telle qui, au matin, avait des dentelles d'ombre en bordure et des chansons dans les arbres n'est plus à midi, qu'un grand chemin de lumière avec du silence dans les branches désertes: telle qui, sous le vent, a des tourbillons de poussière courant dans l'espace, s'entrouvre comme de larges plaies sous la pluie et garde de petits lacs pour y faire danser le soleil, après les heures d'orage.

Il y a des routes qui fleurissent bon le sapin et d'autres, le trèfle, des routes où s'égarent les papillons d'or et les abeilles avides.

Le clair de lune fait couler sa lumière bleue sur les toits endormis et dans le silence de la nuit, se profilent deux ombres: chemineaux d'un soir, ils vont, le cœur tremblant dans la clarté lunaire, ils cheminent, ils passent sur la route qui demeure.

Conclusion pratique: Tout le long de la vie, que de désirs, d'illusions, d'espoirs il nous faut laisser s'évanouir.

Benoît Veilleux

La production de la forêt dépasse celle des mines.

ATTENTE DE DIEU

Dans son beau livre "Attente de Dieu" Simone WEIL écrit:

"Les malheureux n'ont pas besoin d'autre chose en ce monde que d'hommes capables de faire attention à eux..."

"La plénitude de l'amour du prochain, c'est simplement d'être capable de lui demander: "Quel est ton tourment?" C'est savoir que le malheureux existe, non pas comme une unité dans une collection, non pas comme un exemplaire de la catégorie sociale étiquetée "malheureux", mais en tant qu'homme, exactement semblable à nous, qui a été un jour frappé d'une marque inimitable par le malheur."

La Charité, c'est d'abord, dans le Pauvre, de découvrir et de respecter l'homme.

Raoul FOLLEREAU

REMERCIEMENTS

Mme Louis-Eusèbe Boutin et les membres de la famille Boutin, de St-Gédéon, vous prient d'agréer leurs sincères remerciements pour l'expression de vos condoléances à l'occasion du décès de M. Louis-Eusèbe Boutin.

HUBERT GENDREAU, O. D.

OPTOMETRISTE — SPECIALISTE POUR LA VUE
— VERRES AJUSTES —

Bureau: 9 à 12 p.m. — 1.30 à 6 p.m. — le soir sur appointment
Edifice Jean Gosselin, 2ème plancher.

Edifice Jean Gosselin, 1ère Ave — Tél. 320 — Ville St-Georges



- NETTOYAGE
- PRESSAGE
- TEINTURE
- ENTREPOSAGE DE FOURRURES

STE-JUSTINE**FEU M. D. BEDARD :**

Le 21 janvier dernier, décédait, après une longue maladie, M. Dario Bédard, époux de Dame Marie-Anne Boutin; il était âgé de 66 ans. Les funérailles eurent lieu en l'église paroissiale, le 25 janvier, à 10 heures.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé André Lessard et le service funèbre fut chanté par M. l'abbé Joseph Ferland, assisté de MM. les abbés André Lessard, vicaire de Ste-Justine, et Joseph Denis, curé de St-Cyprien.

MM. Emile et Armand Bédard, neveux du défunt, firent la quête durant le service.

M. Edouard Tanguay portait la croix, tandis que le cercueil était porté par MM. Alphonse Boutin, Charles Boutin, Louis Boutin, Octave Boutin, Antoine Boutin et Rosario Lamontagne.

La bannière du Tiers-Ordre était portée par MM. Antonio Chabot et Gaudiose Ropillard.

Mmes Simon Tanguay, Gaudiose Rouillard, François Gosselin et Alfrédo Racine tenaient les rubans de la bannière.

Outre son épouse, le défunt laisse dans le deuil : son fils, Gil-

les, de Sainte-Justine; ses filles, Mme Lionel Pelletier (M-Berthe), Mme Lucien Farly (Cécile), Mme Jocelyn Farly (Aurore), Mme Wilfrid Lachance (Simone), Mme Gérard Cournoyer (A-Marie), Mme Pierre Cournoyer (Eliane), Madame Jules Audet (Jeannine), Mme Arthur Gauthier (Dolorès), et Mlle Armande Bédard, de Ste-Justine; ses frères, MM. Albert Bédard et Joseph Bédard, de Ste-Justine, Isa Bédard, de Montréal; sa soeur, Mme Edouard Tanguay; ses belles-soeurs, Mme Albert Bédard, Mme Isa Bédard, Mme Joseph Fournier, Mme Philibert Tan-

guay, Mme Joseph Tanguay, Mme Charles Boutin, Mme Alphonse Boutin, Mme Louis Boutin, Mme Octave Boutin, Mme Antoine Boutin et Mme Joseph Boutin; ses beaux-frères, MM. Charles Boutin, Alphonse Boutin, Louis Boutin, Octave Boutin, Antoine Boutin, Joseph Boutin et Joseph Tanguay.

Il laisse aussi plusieurs petits-enfants ainsi que de nombreux neveux et nièces.

Nos sincères condoléances à la famille en deuil.

Les beaux papiers canadiens viennent de 18 usines.

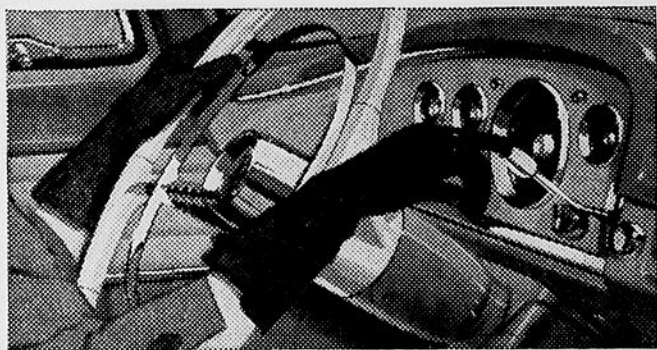
NAISSANCE

M. et Madame Léopold Caron (Béatrice Fortin) font part à leurs parents et amis de la naissance de leur premier enfant, une fille, née à l'hôpital de Beauceville le 24 février et baptisée le 27, sous les prénoms de Marie, Thérèse, Lise. Parrain et marraine, M. et Mme Lucien Asselin, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Blandine Fortin, tante de l'enfant. Nos félicitations.

Pour ceux qui veulent
vraiment
filer...



La prodigieuse nouvelle **De Soto V-8** de 1955

**Prodigieuse PUISSANCE à vos ordres!**

Comme il est pratique, le nouveau levier de commande Flite. Monté sur le tableau de bord, il vous permet de choisir votre vitesse d'une simple pression du doigt! La transmission automatique PowerFlite, d'action si aisée, fait partie de l'équipement régulier de chaque DeSoto, sans supplément de prix. La nouvelle puissance V-8 sera votre esclave empressée, rapide et silencieuse. Les deux DeSoto V-8 ont des chambres de combustion en forme de dôme—la forme idéale choisie par les ingénieurs pour un rendement inégalé.

La nouvelle DeSoto vous invite au voyage par chacune de ses lignes nerveuses et fluides. Chaque courbe large et surbaissée est le symbole de la puissance dont vous deviendrez le maître.

Et quelle étonnante puissance loge sous le capot de la DeSoto 1955! Vous avez le choix entre le moteur Fireflite V-8 de 200 CV et le Firedome V-8 de 188 CV. Tous deux ont les chambres de combustion en forme de dôme, qui tirent le maximum de puissance de chaque goutte de carburant. Tous deux vous enlèveront comme sur des ailes, avec une docilité parfaite et sans le moindre effort.

Sous la nouvelle carrosserie longue et surbaissée de la DeSoto 1955 se trouve un châssis entièrement nouveau qui transforme en autostrade les chemins les plus raboteux! Mais constatez vous-même quel confort inégalé vous offre l'intérieur spacieux et élégant de la nouvelle DeSoto. Passez dès que vous le pourrez chez votre dépositaire et prenez le volant de cette reine insurpassée de la route.

Construite au Canada par la Chrysler Corporation of Canada, Limited

PRENEZ LE VOLANT DE LA SPLENDEIDE NOUVELLE DE SOTO, DONT LA LIGNE ANIMÉE SOULIGNE LE STYLE ÉLANCÉ—PASSEZ SANS TARDER CHEZ VOTRE DÉPOSITAIRE DODGE-DE SOTO!

Garage Rodolphe Poulin Inc.

St-Georges Station

B. P. Lacroix

Beauce

Registres de St-Georges

Février

BAPTEMES :

Le 2: Georges, Emile, Martin, enfant de Julien Paquet et Jeanne d'Arc Deblois. Parrain et marraine, M. et Mme Jean-Luc Paquet.

Le 4: Marie, France, Danielle, enfant de Benoît Roy et Marie-Ange Roy. Parrain et marraine, M. et Mme Victor Roy.

Le 6: Marie, Eva, Susie, enfant de Noël Lessard et Rose-Hélène Vachon. Parrain et marraine, M. et Mme Donat Vachon.

Le 8: Joseph, Albert, Lionel, enfant de Joseph Champagne et Emérentienne Roy. Parrain et marraine, M. et Mme Gérard Roy.

Le 10: Joseph, Maurice, Serge, enfant de Conrad Champagne et Lucienne Paquet. Parrain et marraine, M. et Mme Maurice Poirier.

Le 13: Joseph, Jérôme, Bernard, enfant de Gérard Poirier et Marie-Laure Boucher. Parrain et marraine, Yvan Boucher et Michelle Turcotte.

Le 14: Marie, Johanne, Olive, Marthe, enfant de Jean-Baptiste Cliche et Ursule Vachon. Parrain et marraine, M. et Mme Emile Cliche.

Le 20: Marie, Diane, Luce, enfant de Jean-Paul Tremblay et Lucille Bédard. Parrain et marraine, M. et Mme Georges Lalumière.

Le 20: Marie, Louise, Lucie, enfant de Ferdinand Bérubé et Gilbert Roy. Parrain et marraine, Paul Bolduc et Thérèse Veilleux.

Le 26: Marie, Blanche, Line, enfant de Victor Pépin et Gisèle Poulin. Parrain et marraine, M. et Mme Jean-Yves Garant.

Le 26: Marie, Madeleine, Suzanne, enfant de Dominique Roy et Angélique Veilleux. Parrain et marraine, M. et Mme Clément Veilleux.

Le 27: Joseph, Henri, Michel, enfant de Camille Baillargeon et Rita Poulin. Parrain et marraine, M. et Mme Zéphirin Baillargeon.

MARIAGE :

Le 19: M. Clément Maheux à Mlle Gérardine Beaudoin.

SEPULTURES :

Le 5: Mme Raymond Poirier (Monique Labbé), décédée le 1er, à l'âge de 90 ans.

Le 7: Mme Damase Dubé (Marie Veilleux), décédée le 5, à l'âge de 92 ans et 9 mois.

Le 16: M. Josaphat Gilbert, décédé le 12, à l'âge de 72 ans et 9 mois.

Le 19: Rosaire Thibaut, fils de M. et Mme J. C. A. Thibaut, décédé le 16, à l'âge de 23 ans et 4 mois.

Le 21: M. Gaudias Gilbert, décédé le 17, à l'âge de 66 ans et 11 mois.

PENSIONNAT STE-PHILOMENE, ST-COME

Le personnel du Couvent de St-Côme a eu l'honneur de recevoir la visite de Mlle Thérèse Chevalier, présidente du Centre Marial de Montréal. Mlle Chevalier était de passage dans la Beauce.

Elle nous a entretenu sur "Maman Marie", notre mère du ciel. Sa Sainteté le Pape Pie XII, le pape de la paix, Son Eminence le Cardinal Léger sont les modèles qu'elle nous a cités, ainsi que Mlle Pauline Landry, une amante de la Ste-Vierge, qui s'est dévouée pour répandre dans le monde entier, la dévotion à Marie, et le chapelet "C'est par le chapelet, nous dit-elle, que les âmes ferventes ramèneront au Cœur de Jésus, les grands pécheurs et les ennemis de l'Eglise."

Mlle Chevalier nous donna un procédé pour augmenter notre amour envers Maman Marie. Ce moyen est la récitation d'une toute petite prière: "Mon Jésus, prête-moi ton cœur pour aimer Maman Marie".

Depuis sa visite, les enfants du couvent de St-Côme récitent chaque jour l'Angelus qui nous parvient des ondes de C.K.R.B.

M. l'abbé Rodrigue de Beauceville et sa ménagère, deux dévots à Marie, accompagnaient

Mlle Marie-Thérèse Chevalier. Merci sincère à Mlle Chevalier de nous avoir communiqué un peu de sa flamme mariale.

Oui, comme un petit enfant, laissons docilement notre main dans celle de Marie. Que les âmes nous trouvent toujours avec Marie... Que Dieu ne nous trouve jamais seuls sur le chemin de la sainteté... Car Marie est le chemin le plus sûr pour aller à Lui.

Appui du Maire...

(suite de la première page)

qui militent en faveur de cette campagne sont tellement nombreuses et logiques que nous n'hésitons pas à la supporter, même si parfois, elle peut comporter des sacrifices pécuniaires.

"D'autre part, je sais que plusieurs de nos industriels gardent de la main d'œuvre, même s'ils pouvaient temporairement s'en passer, en vue d'enrayer le chômage saisonnier et de l'avoir à disposition lorsque la demande se fait sentir.

"Nous nous permettons d'inviter tout le monde à prêter main forte dans les louables efforts entrepris pour atténuer le ralenti saisonnier de l'emploi et pour contribuer ainsi au bien-être général des citoyens de notre ville et de toute la région."

LOUIS VACON, maire
Ste-Marie de Beauce

A LA MEMOIRE DE M. LSE. BOUTIN

Voici la liste des personnes qui ont offert des messes, des affiliations ou des tributs floraux à l'occasion du décès de M. Ls-Eusèbe Boutin, de Saint-Gédéon. Faute d'espace, nous devons omettre les noms de ceux qui enverront des condoléances.

Grand-messes : Dr et Mme Gérard Noël, Dr et Mme Jacques Huard, de Lac Mégantic, M. l'abbé Sylvio Roberge, curé de St-Robert, M. l'abbé Dominique Labbé, vicaire de St-Raymond de Portneuf, M. l'abbé Lucien Pageau, vicaire de la paroisse, M. l'abbé Placide Jacques, de Notre-Dame de Beauce, M. l'abbé Joseph Fortin, du Séminaire de St-Georges, Municipalité St-Gédéon, Anciens du Couvent St-Gédéon, Infirmières graduées de l'Hôtel-Dieu de St-Georges, Pensionnat et Externat de St-Gédéon, Foyer du St-Nom de Marie, Montréal, Congrégation des Enfants de Marie de St-Gédéon, Employés des Accidents du Travail de Québec, M. et Mme J.-A. Chabot, M. et Mme Gédéon Moisan, M. et Mme Georges Morin, M. et Mme Gaudias Denis, M. et Mme Eugène Moreau, M. et Mme A. Michaud, Mme Réal Carrier et Mlle Camille Tanguay, M. et Mme Edouard Lacroix, de St-Georges, M. et Mme Fernand Breton, de St-Georges, M. et Mme Alfred Boutin, de St-Côme, Mlle L. Lapierre, de Montréal, Mlle Marguerite Morin, Mlle Lucienne Boutin, de Montréal, Mlle Marielle Boutin, de New York, Mlle Hélène Bouchard, de Montréal, famille Cooper-Robert, de Chicopee Falls, U.S.A., M. et Mme Y. Mercier, de St-Robert, M. et Mme Denis Mathieu.

Messes privilégiées : M. et Mme Lionel Morin, M. et Mme A. Maheux, M. Adélard Bouchard, Mme Wilfrid Paré, M. et Mme Henri Fortin, M. et Mme Laurian Gagnon, M. et Mme Hugues Bégin, M. et Mme Paul Maheux, M. et Mme Gérard Gendreau, M. et Mme Lucien Breton, Etudiantes Infirmières N.-D. de Beauce, M. et Mme Pierre Morin, Mme Daniel Gagné, M. et Mme Frédonia Denis, M. Edouard Paquet, M. et Mme Osias Labbé, M. et Mme Yvon Gilbert, M. et Mme Pamphile Rodrigue, M. et Mme Emery Poulin, M. et Mme Edmond Maheux, Mlle Alphonsine Bolduc, M. Louis Poulin, M. André Thérien, M. et Mme Lucien Cliche, M. Roger Bolduc, rédacteur, et M. Vincent Rodrigue, pr., Saint-Georges, Mlle Augustine Morin, Augustines Hospitalières Notre-Dame de Beauce, M. et Mme Roger Poulin, M. l'abbé Joseph Denis, M. et Mme Jos. Maheux, M. et Mme Marie-Louis Labbé, M. et Mme Ephrem Poulin.

Affiliations de messes : Mlle Cécile Toulouse, Mlle Palmyre Rodrigue, M. et Mme Elie Boulanger, Mlle Monique Gravel, M. Gaston-Guy Grondin, Mlle Pauline Lessard, Mlle Séphora Gron-

DES ÉCOLIERS COURAGEUX



• Groupe d'élèves d'Armstrong voyageant au Couvent et Collège de St-Théophile. De gauche à droite: Luce Boutin, 9 ans, 3e année; Marcelle Fontaine, 7 ans, 1ère année; Guy Boutin, 11 ans, 5e année; Judith Viens, 12 ans, 6e année; Lisette Rodrigue, 15 ans, 9e année.

CHEZ LES ROTARIENS

Deux invités du Capitaine B. Morin, le major Lahaie et le capitaine Coursol, tous deux de Valcartier, étaient les invités du club Rotary de St-Georges lundi soir dernier à l'occasion de son souper hebdomadaire à l'Hôtel Arnold.

Au cours de la réunion, le président annonça que des membres avaient assisté, la semaine dernière, comme ambassadeurs, à des soupers dans des clubs de l'extérieur. M. Jean-Eudes Paquet prenait part à la réunion rotarienne de Hamilton, Ont., tandis que MM. Maurice Gilbert et Réjean Moreau soupaient avec les Rotariens de Québec.

Il fut aussi annoncé que mardi soir, le 8 mars, à 11.15 hres p.m., le poste de télévision CFCM-TV de Québec diffusera un grand film intitulé "La Grande Aventure". Ce film raconte l'histoire du Club Rotary International. C'est une grâceuseté des clubs Rotary à l'occasion de leur cinquantième anniversaire de fondation.

Des milliers de Canadiennes cousent et tricotent pour la Croix-Rouge canadienne. Vos contributions à la Croix-Rouge servent à acheter les matériaux nécessaires à la confection de ces articles qui sont distribués aux nécessiteux du pays et de l'étranger.

CELEBRONS LA FÊTE DU PAPE

Ce sont des actions de grâces que nous devons d'abord rendre au Seigneur, en la fête du Pape, le dimanche, 6 mars, pour nous avoir conservé notre Pontife bien-aimé. Que nos prières et nos communications soient des actes de remerciements et en même temps des demandes, afin que Pie XII puisse guider encore longtemps, par son exemple, par ses prières, par ses directives, notre monde désemparé et surtout la grande famille que constitue l'Eglise.

VENTE SERVICE et PIECES

DES

CAMIONS

INTERNATIONAL

AU

GARAGE S. REDMOND

MAGASIN FIRESTONE

MECANICIENS:

RENAUD ALLAIRE — NOËL LESSARD

128, 1ère avenue — VILLE ST-GEORGES-EST

TEL. 445



• Les Jeunesses Musicales de Beauce avaient récemment le plaisir et l'honneur d'assister à un concert de M. Herbert Dresschel, pianiste. La photographie ci-dessus fut prise à l'occasion de la visite de cet artiste. On reconnaît, de gauche à droite, M. Rosaire Roy, secrétaire des J.M., M. Dresschel, M. Claude Guertin, vice-président des J.M., Mme J. O. Bélair, présidente d'honneur des J.M., M. l'abbé Mathias Pelletier, directeur des J.M. et Mlle Andrée Desautels, commentatrice.